

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE
LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES
COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE
SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

COORDINATION DES PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES



Document élaboré pour la réunion du Comité Technique et de Gestion
(CTG) unique du 6 au 9 octobre à N'Djaména (TCHAD).

Septembre 2003

S O M M A I R E

<i>SIGLES & ABREVIATIONS</i>	3
<i>1. INTRODUCTION</i>	6
1.1 DEMARCHE METHODOLOGIQUE	6
1.2 STRUCTURE DU DOCUMENT :	7
1.3 COHERENCE AVEC L'APPROCHE-PROGRAMME	9
<i>2 - PLAN D'OPERATION 2004</i>	9
2.1. RAPPEL DU CONTEXTE	9
2.2. POINTS SAILLANTS DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE	10
2.2.1. FINALITE ET OBJECTIFS DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE	10
2.2.2. JUSTIFICATION DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE	11
2.3. PRESENTATION DETAILLEE DU PLAN D'OPERATION 2004	11
2.3.1. LES ACTIVITES ET LES RESULTATS DE COORDINATION EN GENERAL	12
2.3.2. LES ACTIVITES ET LES RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DU CSSA	14
2.3.3. CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DES PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES A LA MISE EN ŒUVRE DU CSSA	44
<i>3. PROJET DE BUDGET 2004</i>	56
3.1 Salaires & accessoires	56
3.2 Les frais généraux	56
3.3 Les investissements	57
3.4 Activités	57
<i>4. PLAN DE TRAVAIL 2004-2007</i>	60
4.1. PRESENTATION DU PLAN DE TRAVAIL	60
4.2. TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN DE TRAVAIL 2004-2007	62
4.3. INDICATEURS DE SUIVI DES RESULTATS	67
<i>5. CONCLUSION</i>	70

SIGLES & ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AGRHYMET	Centre Régional d'Agro-Hydro-Météorologie du CILSS
AO	Afrique de l'Ouest
ARD	Associated Rural Development, Inc
AT	Assistants Techniques
CCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CDG	Centre de Gestion
CDR	Comité Directeur Régional
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CPMP	Coordonnateur des Programmes Majeurs Politiques
CIC	Cellule d'Information et de Communication
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CMAE	Conférence Ministérielle Africain pour l'Environnement
CNC	Cadre National de Concertation
CONACILSS	Correspondant National du CILSS
COP	Conference of Parties
CR	Croix Rouge
CRAT	Centre Régional Africain de Technologie
CRP	Comité Régional de Pilotage
CRS	Coordonnateur Réflexion Stratégique
CSLCP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSRC	Comité Sous-Régional de Coordination
CSSA	Cadre stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté
CTG	Comité Technique et de Gestion
CTR	Cellule Technique Régionale
CU	Chef d'Unité
ECOWAS	Economic Community Of West African States
ED	Energie domestique
ENR	Energies Nouvelles et Renouvelables
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FED	Fonds Européen de Développement
FEM OU GEF	Fonds pour l'environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FERAP	Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agricoles et Alimentaires
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GT	Groupe Thématique (dans le cadre du PASR)
GTZ	Coopération Technique Allemande au Développement

IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IREMLCD	Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte Contre la Désertification
LCD	Lutte contre la Désertification
LCP	Lutte Contre la Pauvreté
LTC	Land Tenure Center
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
ME	Ministère de l'Environnement
MIFRAC	Mission Française d'Appui au CILSS
MM	Mécanisme Mondial (Mécanisme de facilitation de la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la CCD)
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONC	Organe National de Coordination de la CCD
PADLOS	Projet d'Appui au Développement Local au Sahel
PAN ou PANLCD	Programme d'Action National de lutte contre la désertification
PASR	Pan d'Action Sous-Régional
PF/CCD ou PFN/CCD	Points focaux nationaux de la CCD
PPF	Plate Forme des Paysans du Sahel
PMPSA	Programme Majeur de Sécurité Alimentaire
MPGRN	Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles
PMT	Programme Majeur Technique (Programme du Centre AGRHYMET et de l'Institut du Sahel – 2 institutions spécialisées du CILSS)
PNUD	Programme des Nationaux Unies pour le Développement
PNUE/UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PREDAS	Programme Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel
PREGEC	Projet de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
PRRD	Programme de Restructuration et de Relance Durable du CILSS
PRS	Programme Régional Solaire
REFESA	Réseau des Femmes Sahéliennes
ROPA	Réseau des Organisations de Producteurs Ouest Africains
RPMP	Responsable de Programme Majeur Politique
SA	Sécurité Alimentaire
SAV	Service Après Vente
SE	Secrétaire Exécutif
SE/CCD	Secrétariat Exécutif de la CCD
SED	Stratégie d'énergie domestique
SP/CONACILSS	Secrétaires Permanents des Comités Nationaux CILSS
TDR	Termes de Référence
UCR	Unité de Coordination Régionale
UASP	Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques en GRN
UDL	Unité de Développement Local

UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNCCD ou CCD	Convention to Combat Désertification
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UO	Unité Opérationnel
UPADS	Unité d'Appui à la Promotion de l'Agriculture Productive et Duriable au Sahel
UPPME	Unité de Promotion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises Locales
USAID	Agence des Etats Unies pour le Développement International
USE	Unité de Suivi-Evaluation
UNSO	Bureau de Lutte Contre la Désertification
USPA	Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire

1. INTRODUCTION

Le Secrétaire Exécutif a décidé cette année de la tenue d'un Comité Technique et de Gestion (CTG) unique pour tous les programmes majeurs politiques et techniques du CILSS. L'intérêt d'une telle rencontre n'est pas à démontrer en ce sens qu'elle permet, entre autres, de progresser véritablement vers les synergies et les complémentarités toujours recherchées entre les Programmes Majeurs Politiques (PMP) et les Programmes Majeurs Techniques (PMT).

Pour rendre efficace et productive sa contribution à cette rencontre, la coordination des programmes majeurs politiques a décidé de rompre avec le passé et de préparer un document unique pour les deux programmes majeurs politiques (Sécurité alimentaire et Gestion des ressources naturelles) et le Centre de Gestion. La particularité de ce document tient au fait qu'il établit en outre un programme véritablement structuré pour la coordination elle-même.

1.1 DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le document a été élaboré en tenant compte des éléments suivants :

- Le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté adopté en décembre 2000 à Bamako par les Chefs d'Etat et de Gouvernement et qui a été retenu lors de la retraite de Bamako comme cadre de référence unique pour les activités du CILSS. La prise en compte de ce document comme cadre de référence unique a permis de préparer l'arbre des objectifs à considérer dans le choix des activités (voir fig1) ;
- Le manuel de suivi évaluation adopté en décembre 2002 à Banjul par le Conseil des Ministres ;
- Les outils complémentaires d'application de ce manuel qui ont été développés à l'occasion des différentes sessions de formation et d'internalisation du manuel par les cadres du CILSS au cours de l'année 2003.

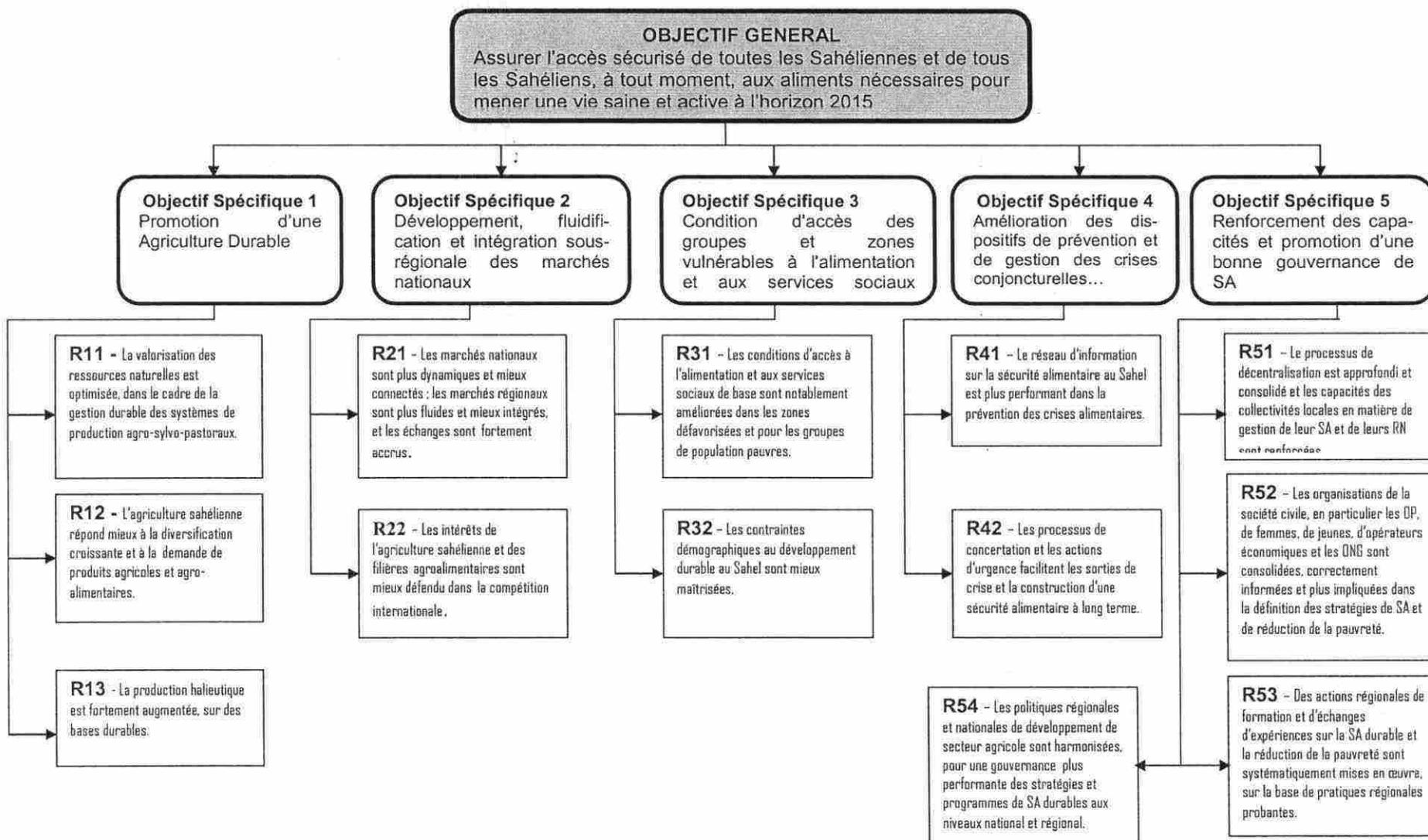
Sur le plan méthodologique, sa préparation a suivi les étapes suivantes :

Début Août	:	Préparation, par chaque unité, de sa Contribution ;
Fin Août	:	Consolidation des propositions des unités par programmes majeurs ;
Début septembre	:	Retraite des cadres des deux PMP et élaboration du premier draft ;
Mi-septembre	:	Envoi du draft aux partenaires du groupe de Ouagadougou et organisation d'une réunion pour recueillir leurs commentaires et suggestions ;
Fin septembre	:	Prise en compte des commentaires et suggestions du groupe de Ouagadougou et préparation du document final.

1.2 STRUCTURE DU DOCUMENT :

Le présent document se présente comme suit :

- Une première partie est consacrée à la présentation du rationnel qui a présidé au choix des activités ;
- Une seconde partie présente, sous forme de tableau, le plan d'opérations 2004 ;
- Une troisième partie présente le budget consolidé et détaillé ;
- Une quatrième partie présente le plan de travail prévisionnel pour les quatre années à venir (2004-2007).



1.3 COHERENCE AVEC L'APPROCHE-PROGRAMME

Comme on pourra le voir plus loin, le mode de présentation des résultats et des activités tranche nettement avec le passé. A partir du CSSA, il a été élaboré un plan d'opération pour l'année 2004 et un programme de travail 2004-2007 uniques pour les deux Programmes Majeurs Politiques. C'est dire qu'il n'y a plus de cloisonnement ni entre les programmes ni entre les unités, l'accent étant mis sur les résultats qui constituent la porte d'entrée ; les interventions de tous les cadres concourent à la mise en œuvre du plan d'opération et du programme de travail, ce qui crée plus de synergie, évite les doublons et élimine les incohérences.

Vis-à-vis des partenaires au développement, l'intérêt de cette nouvelle présentation est de plusieurs ordres :

- une meilleure coordination des contributions des partenaires au développement, ceux-ci disposant désormais d'un cadre unique d'intervention ;
- des relations plus claires et plus étroites entre le CILSS et ses partenaires ;
- une gestion axée sur les résultats, ce qui améliore l'efficience des ressources financières mobilisées ;
- une plus grande cohérence dans la conduite des actions de recherche de la sécurité alimentaire ;
- une meilleure visibilité à terme de l'impact du premier Programme quinquennal de sécurité alimentaire.

Il est alors souhaitable que les partenaires qui appuient le CILSS inscrivent leur appui dans cette logique de l'approche-programme, afin de lui permettre, sur la base de la référence commune que constituent le CSSA et son premier programme quinquennal de mise en œuvre, d'assurer une coordination centrée sur les résultats à atteindre, et un suivi-évaluation en phase avec les impacts attendus.

2 · PLAN D'OPERATION 2004

2.1. RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre du processus « Sahel 21 », exercice inédit en Afrique de réflexion participative impliquant les Etats, les acteurs des sociétés sahariennes, les acteurs de la communauté internationale, le Sahel a défini sa vision, ses ambitions et ses priorités de développement pour le 21ème siècle. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé au CILSS de traduire ces priorités dans les deux domaines qui relèvent directement du mandat de l'institution : la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles. Cette exigence s'est traduite par l'élaboration du « Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel »

adopté par le deuxième Forum des Sociétés Sahéliennes et par la 13ème Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, en novembre 2000.

L'importance de cette option prise par le Sahel amène nécessairement le CILSS à s'appuyer sur le CSSA comme cadre de référence pour la planification de ses actions à moyen et à long termes.

2.2. POINTS SAILLANTS DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE

2.2.1. FINALITE ET OBJECTIFS DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE

En conformité avec le processus Sahel 21, la finalité poursuivie à travers le CSSA est de créer les conditions d'une sécurité alimentaire régionale durable, de réduire structurellement la pauvreté et les inégalités dans le Sahel.

L'objectif général du CSSA est d'«assurer l'accès de tous les Sahéliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015 ». L'analyse des situations d'insécurité alimentaire dans le Sahel, éclairée par les défis qui se profilent à l'horizon 2015, montre que pour atteindre cet objectif, les interventions doivent chercher :

- ✓ D'une part, à créer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle fondée prioritairement sur la mobilisation systématique et durable des ressources alimentaires de la sous-région : ce volet concerne principalement les enjeux de transformation de la base productive agricole et en particulier la question fondamentale et urgente de la maîtrise de l'eau, la valorisation et la commercialisation des denrées alimentaires, le développement de la capacité des ménages à produire ou acheter tout ou partie de leur alimentation. Les actions s'attachent ainsi à l'ensemble des causes profondes de l'insécurité alimentaire, de manière cohérente et articulée.
- ✓ D'autre part, à renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles : ces crises sont jusqu'alors essentiellement d'origine climatique et appréhendées principalement au travers des déficits de production céréalière au niveau national ou dans les zones vulnérables d'un point de vue agro-écologique ; leurs origines ont cependant tendance à se diversifier et leurs impacts à se localiser sur des zones et/ou sur des catégories de population données.

Les actions structurantes de la sécurité alimentaire doivent contribuer à réduire la vulnérabilité des ménages, des communautés, des pays et de la sous-région, et renforcer leurs capacités à affronter des chocs externes (crises conjoncturelles). Et à l'inverse, les interventions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des crises alimentaires conjoncturelles doivent prendre en compte les enjeux et les options prises sur le moyen et le long termes. Par conséquent et dans la mesure du possible, elles doivent s'appuyer sur des instruments qui développent les

capacités locales de résistances aux crises plutôt que sur des modalités d'intervention privilégiant trop l'assistance. Cette intégration et cette synergie ne sont possibles que si elles relèvent de stratégies claires, largement débattues et faisant l'objet d'un consensus large au sein des communautés nationales et en concertations avec la communauté internationale.

2.2.2. JUSTIFICATION DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE

L'option en faveur de la définition d'une approche sous-régionale commune des questions de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté vise à placer les enjeux de sécurité alimentaire, comme dimension première de la lutte contre la pauvreté.

Cette approche sous-régionale est indispensable pour :

- ✓ Compléter et assurer une cohérence aux réformes engagées au niveau national et infra-national ;
- ✓ Favoriser le traitement des problèmes communs dans le cadre d'une coopération régionale qui permet de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité des efforts entrepris ;
- ✓ Incrire résolument les enjeux de sécurité alimentaire dans une perspective d'intégration régionale des marchés au sein du Sahel et avec l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord. Seule cette intégration est susceptible d'impulser une dynamique économique et commerciale capable de jouer une fonction d'entraînement pour la transformation des agricultures et la structuration des filières agroalimentaires ;
- ✓ Maîtriser l'interface entre les marchés régionaux et les marchés internationaux et, contribuer efficacement à la négociation des cadres réglementaires internationaux.

En cela, le cadre stratégique constitue un référentiel commun pour tous les acteurs (les gouvernements, les organisations sahéliennes, les OIG's...) permettant une mise en convergence de l'action des uns et des autres, dans un cadre concerté et coordonné.

2.3. PRESENTATION DETAILLEE DU PLAN D'OPERATION 2004

Le plan d'opération 2004 regroupe deux grandes parties :

- ✓ Les activités et les résultats de coordination en général ;
- ✓ Les activités et les résultats de mise en œuvre du CSSA.

2.3.1. LES ACTIVITES ET LES RESULTATS DE COORDINATION EN GENERAL

La Coordination des Programmes Majeurs Politiques dispose désormais d'un cadre d'organisation et de fonctionnement clair avec la prise par le Secrétaire Exécutif des deux décisions ci-dessous :

- ✓ Décision N°026/SE/2003 du 19 août 2003 portant création de la coordination des Programmes Majeurs Politiques;
- ✓ Décision N°027/SE/2003 du 19 août 2003 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Coordination des Programmes Majeurs Politiques.

Il est important de souligner que la prise de ces deux décisions apporte plus de précision dans le fonctionnement de la Coordination des PMP et crée un environnement de travail plus confortable que par le passé.

Les activités de coordination en général concernent principalement des activités d'organisation, d'animation, de planification et de suivi menées conjointement par le Coordonnateur des PMP, les responsables des PMP et le responsable du Centre de Gestion. Elles sont présentées de manière groupée et de manière à rechercher une plus grande efficacité dans l'atteinte des résultats et surtout une synergie entre les activités, une convergence de méthodes d'approche et une rationalisation dans l'utilisation des moyens. Elles se résument comme suit :

2.3.1.1. Organisation et animation

Les activités d'organisation et d'animation sont choisies de telle sorte à contribuer à réduire les insuffisances organisationnelles relevées lors de la retraite des cadres à Bamako, et à rendre plus opérationnelle la Coordination des Programmes Majeurs Politiques. Elles consisteront à élaborer les organigrammes des PMP en rapport avec les premiers responsables de ces programmes, à tenir des réunions périodiques de coordination des activités des PMP et à entretenir des relations de travail avec les Secrétaires permanents des CONACILSS. Ces activités donneront lieu à la prise de textes administratifs appropriés et à l'élaboration de rapports et comptes-rendus selon les cas.

Le Coordonnateur et les responsables des Programmes Majeurs Politiques conduiront ensemble des activités comprenant l'organisation de réunions de concertation et d'information, le maintien et le développement des relations avec les CONACILSS, l'amélioration de la visibilité de l'institution et la préparation des documents requis pour les instances statutaires du CILSS.

Comme documents de base pouvant servir à cet effet, il faut citer principalement le rapport de la retraite des cadres tenue en février 2003 à Bamako, et surtout le rapport qui sera issu de l'audit organisationnel en cours.

2.3.1.2. Appui à la mise en œuvre des programmes

A ce niveau, il s'agit essentiellement pour le Coordonnateur et les responsables des PMP, d'oeuvrer d'une part, à mettre en place au sein du PMP/GRN un fonds de facilitation pour appuyer certains Etats dans l'élaboration de leur Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN), et d'autre part à rechercher des financements appropriés à la mise en œuvre du Programme quinquennal 2003-2007 de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté. De façon générale, la mobilisation des ressources financières fera l'objet d'une attention particulière.

2.3.1.3. Planification et suivi-évaluation, renforcement de capacités

Tous les cadres des PMP ont déjà bénéficié d'une formation en planification assurée chaque année à la demande du CILSS; certains ont pu prendre part à l'atelier de formation en planification et suivi-évaluation qui s'est tenu du 9 au 15 août 2003 à Niamey. Pour faciliter la mise en œuvre du manuel de suivi-évaluation, il est souhaitable que tous les cadres bénéficient d'une formation complète à la fois en planification et suivi-évaluation ; cette activité sera menée de concert avec l'appui de l'expert en suivi-évaluation et du groupe de travail en planification et suivi-évaluation.

A cela il faut ajouter une formation à la gestion du temps pour donner aux cadres des méthodes et outils efficaces en vue d'améliorer leurs performances individuelle et collective. La formation à la gestion du temps ne peut véritablement produire ses effets que lorsqu'un nombre important de cadres en ont bénéficié.

2.3.1.4. Activités opérationnelles en genre et développement

Le CILSS dispose d'un document de stratégie genre et développement ; il s'agit de mettre en application cette stratégie lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'opération des PMP.

2.3.1.5. Activités opérationnelles de communication

Les activités en matière de communication visent à accroître la visibilité du CILSS d'une manière générale et à faire ressortir l'impact des PMP d'une manière spécifique dans les Etats membres. A cet effet, il sera fait appel en particulier à l'utilisation des moyens modernes et appropriés de communication : confection de dépliants, production de CD-ROM, animation d'un site web, publication d'articles sur les activités et acquis des PMP, etc. Ces activités seront conduites en étroite collaboration avec la Cellule Communication qui en assurera la maîtrise d'œuvre.

2.3 .1.6. Activités opérationnelles de gestion

Les activités en matière de gestion couvrent les aspects suivants :

- ✓ Gestion des ressources humaines ;
- ✓ Gestion financière et du patrimoine;
- ✓ Appui aux Secrétaires Permanents des CONACILSS par des formations sur le manuel des procédures.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, il s'agira de faire en sorte que les dossiers du personnel soient complétés et mis à jour, que chaque agent reçoive à bonne date sa lettre d'objectifs et soit évalué en fin d'année, que les avancements soient constatés également à bonne date par des textes administratifs réglementaires, et d'une manière générale que le statut du personnel et les décisions qui l'accompagnent soit appliqué avec équité.

La gestion financière sera conduite avec plus de professionnalisme en vue d'accroître l'efficience des PMP.

2.3.2. LES ACTIVITES ET LES RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DU CSSA

La contribution des programmes majeurs politiques du CILSS à la mise en œuvre du CSSA est donné dans l'arbre à Objectifs ci-après (fig 2).

Au niveau du plan d'opérations, cette partie est structurée de manière à permettre au lecteur d'avoir des connections faciles et rapides avec le contenu du Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire.

Les objectifs spécifiques sont numérotés comme suit :

- ✓ OS1 pour l'objectif spécifique 1
- ✓ OS2 pour l'objectif spécifique 2
- ✓ OS5 pour l'objectif spécifique 5, etc.

Les résultats sont numérotés comme suit :

- ✓ R11 pour Résultat 1 de l'objectif spécifique 1
- ✓ R21 pour Résultat 2 de l'objectif spécifique 1
- ✓ R31 pour Résultat 3 de l'objectif spécifique 1
- ✓ R12 pour Résultat 1 de l'objectif spécifique 2
- ✓ R25 pour Résultat 2 de l'objectif spécifique 5, etc.

Le dernier chiffre après le R se réfère à l'objectif spécifique considéré du CSSA

Les Lignes d'intervention prioritaires sont considérées comme des sous-résultats et sont numérotés comme suit :

- ✓ SR1.11 pour Ligne d'intervention prioritaire 1 du Résultat 1 de l'objectif spécifique 1 ;
- ✓ SR2.25 pour Ligne d'intervention prioritaire n°2 du Résultat 2 de l'objectif spécifique 5. etc.

Le dernier chiffre se réfère à l'objectif spécifique et l'avant-dernier chiffre au résultat de l'objectif spécifique considéré.

Il convient ici de noter que le plan d'opérations préparé pour être examiner par le CTG ne prend pas en compte les plans d'opérations des programmes spécifiques PRSII et PREDAS qui ont leur propres cadres et mécanismes d'approbation de leurs devis –programmes annuels. Pour information, les plans d'opérations de ces deux programmes spécifiques sont donnés dans le tableau n°2.

OBJECTIF GENERAL

Assurer l'accès sécurisé de toutes les Sahéliennes et de tous les Sahéliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015

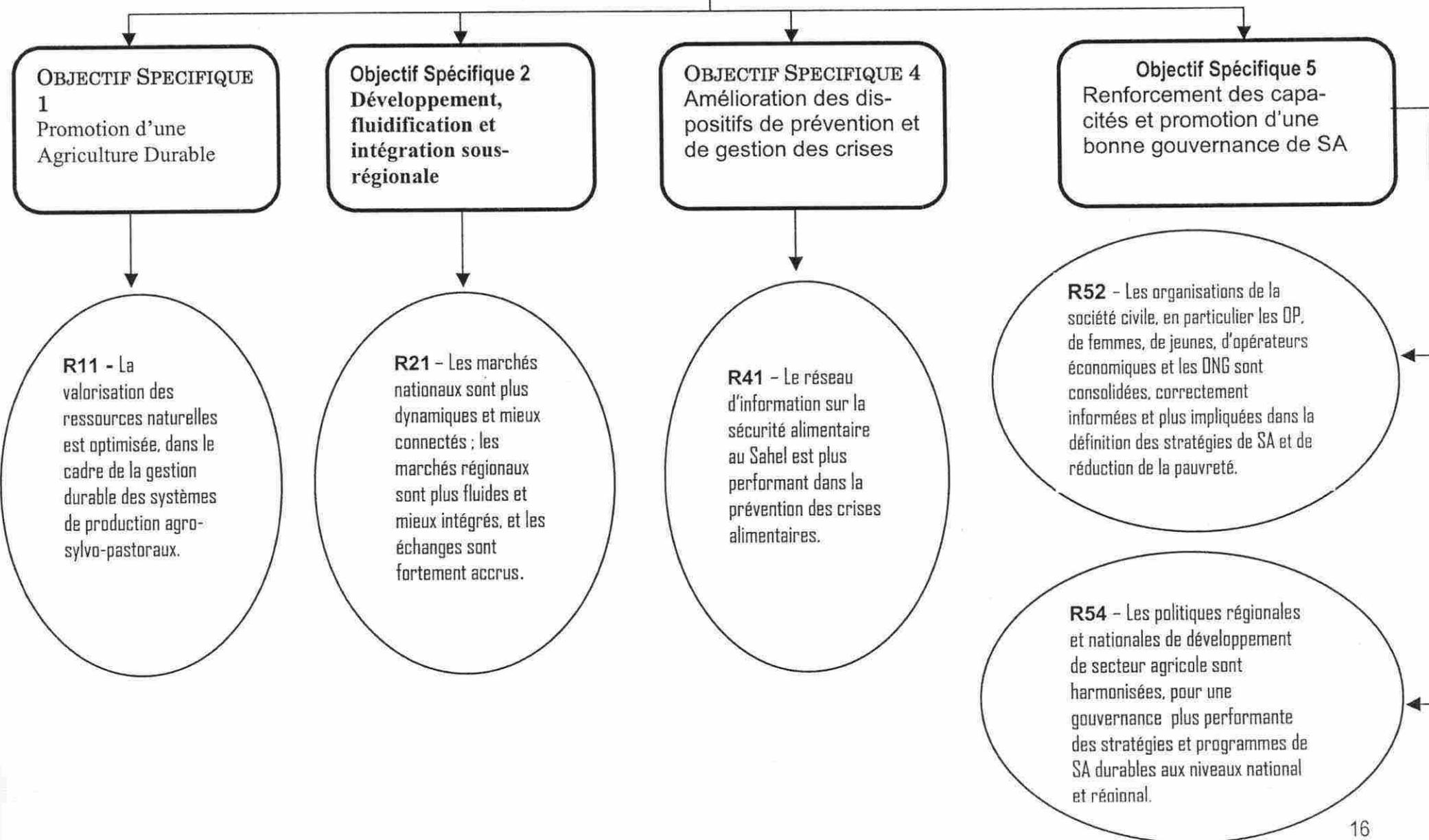


Tableau N° 1 : Plan d'opération 2004

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0	ACTIVITES DE COORDINATION, DE PILOTAGE, DE SUIVI ET DE GESTION DES PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES																	
0.1	<i>Assurer la coordination, le pilotage et le suivi-évaluation des PMP</i>																	
0.1.1	Organiser au moins huit réunions de Coordination des PMP avec les responsables des PMP et du Centre de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure circulation de l'information entre les PMP ; - La cohérence et la complémentarité des deux PMP sont assurées et mises en évidence ; - Les contraintes à l'exécution des activités sont identifiées et des solutions proposées. 													CPMP	RPMP et RCG	5.0	
0.1.2	Elaborer les documents de programmation et de suivi-évaluation	<p>Un rapport annuel 2003 est disponible mi-Février 2004 au niveau de chacun des deux PMP et Fin Février au niveau du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux rapports semestriels disponibles en juillet 2004 et Janvier 2005. 													CPMP	RPMP et RCG	1.5	
0.1.3	Organiser trois (3) réunions de programmation, d'évaluation et de contrôle d'avancement des Programmes et une retraite des cadres	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat d'avancement des activités des PMP est établi et des mesures correctives sont identifiées et appliquées ; - Les synergies entre les 2 PMP sont développées. 													CPMP	RPMP et RCG CU, Experts, Assistants Techniques (AT)	9.0	Chaque réunion va servir de cadre pour discuter à fond d'un thème scientifique.

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.1.4	Réaliser l'évaluation 2003 du personnel des programmes et préparer les lettres d'objectifs des responsables des programmes, des chefs d'Unité et des cadres des programmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Les performances des cadres et les lacunes à combler sont identifiées et des propositions sont faites pour améliorer les performances individuelles et collectives. - Les éléments du programme de formation continue 2005 du personnel sont identifiés et transmis au RAF avant juillet 2004. - Tout agent du programme majeur dispose de sa lettre de mission avant le 1^{er} Février 2004. 	—												CPMP	RPMP, RCG, CU	PM	
0.1.5	Organiser au niveau de chaque programme, des réunions bilatérales (2 fois par mois et chaque fois que de besoin) et des réunions collectives (au moins 5) avec les chefs d'unité.	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité de l'approche programme - Les synergies entre unités sont développées ; - Les contraintes sont identifiées et des solutions proposées. 													RPMP	Chefs d'unités et de projets (CU)	PM	
0.1.6	Préparer et organiser la session du CTG des PMP (CTG préparatoire du CTG unique)	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents pour le CTG 2004 sont disponibles dans les délais, formats et qualité requis ; - Lesdits documents sont transmis aux SP/CONACILSS et aux partenaires (Groupe de Ouagadougou) au moins trois semaines avant la tenue du CTG ; - Les SP/CONACILSS reçoivent dans les délais les appuis catalytiques nécessaires à l'examen des documents des CTG des PMP par les Commissions SA et GRN des CONACILSS. 							—						CPMP	RPMP, RCG, CU, Experts, Assistants Techniques.	5.0	
0.1.7	Contribuer à la mobilisation des ressources au profit des PMP	Au moins un nouveau partenaire international a signé une convention de partenariat avec le CILSS.													CPMP	SE, RPMP et CG, Assistants Techniques	PM	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.2	<i>Contribuer à l'effectivité du principe de pompe à double flux qui régit les relations entre PM et sites du système CILSS</i>																	
0.2.1	Coordonner l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre décennal au niveau des PMP et définir un nouvel organigramme des PMP en fonction des résultats de l'évaluation.	- Les acquis et insuffisances des PMP durant la période 1994-2004 sont mis en évidence ; - Un plan de renforcement / valorisation des acquis et de réduction des insuffisances est élaboré et proposé au SE ; - Un nouvel organigramme des PMP est proposé au SE.													CPMP	RPMP, CU, Experts, Assistants Techniques	PM	
0.2.2	Organiser au moins deux réunion de concertation entre les PMP et les PMT	Les complémentarités et synergies entre les programmes majeurs politiques et techniques sont mises en évidence et renforcées.													CPMP	DG des institutions spécialisées, RPMP, RPMT	7.5	
0.2.3	Préparer et participer aux réunions statutaires et aux réunions du Conseil de Direction et aux diverses réunions de concertation des PMP et PMT	Le PM produit quatre contributions pour les rapports du CPMP au CD.													CPMP	RPMP, RCG, Cabinet du SE	7.5	
0.2.4	Organiser à l'intention des cadres du CILSS, un atelier d'information et d'évaluation de la contribution du CILSS à la mise en œuvre des conventions environnementales.	Les acquis et insuffisances du CILSS par rapport à son mandat dans le domaine sont mis en évidence et les actions pour l'avenir sont identifiées													RPMPGRN	UASP	12.0	Activité de niveau 1 « activités opérationnelles de la CPMP »
0.3	<i>Renforcer la visibilité du CILSS sur le terrain et assurer l'échange d'expérience au niveau régional et international</i>																	
0.3.1	Assurer l'accompagnement politique des activités des PMP dans les Etats	Les autorités des pays membres du CILSS sont régulièrement informées des activités et réalisations des PMP dans leurs pays respectifs.													CPMP	SE, DG des Institutions spécialisées, Conseillers Techniques.	10.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.3.2	Faciliter la mise en place et le fonctionnement de commissions SA et GRN au sein des CONACILSS	<ul style="list-style-type: none"> - Les préoccupations des Etats sont mieux prises en compte dans les programmes du CILSS ; - L'information sur les activités du CILSS dans chaque pays circule mieux entre entités concernées par ces activités ; - Les pays et organisations de la société civile sont mieux représentés (qualité) dans les réunions et activités du CILSS ; - Les impacts des activités du CILSS au niveau de chaque pays sont identifiés et mieux documentés. 													CPMP	RPMP	10.0	
0.3.3	Coordonner au niveau des PMP la définition d'une position du CILSS sur les volets « environnement » et « Agriculture » du NEPAD	Définition d'une position CILSS sur les volets environnement et Agriculture du NEPAD													CPMP	Tous Cadres CILSS	PM	
0.3.4	Développer des relations techniques avec les organisations partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - La visibilité des PMP est améliorée ; - La place et le rôle du CILSS dans le paysage institutionnel de la sous-région sont bien définis et acceptés des autres OIG. 													CPMP	RPMP	5.0	
0.3.6	Coordonner la contribution du CILSS à l'élaboration de la politique environnementale commune de l'UEMOA	Les actions complémentaires faisant du PASR un cadre programmatique du volet environnement du NEPAD en AO sont identifiées													RPMPGRN	UEMOA, CEDEAO	PM	Financement UEMOA
0.3.7	Préparer, coordonner et assurer la participation du CILSS à des réunions régionales et internationales dans lesquelles l'expertise et l'expérience du CILSS sont nécessaires ou à des réunion qui peuvent renforcer l'expertise et l'expérience du CILSS	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les prestations et les produits du CILSS ; - Nourrir le Programme des expériences, prestations et produits des autres acteurs de la GRN ; - Le rôle et la visibilité du CILSS se sont améliorés 													CPMP	SE, Cabinet du SE, RPMP	15.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.4	<i>Renforcer les capacités des cadres des PMP</i>																	
0.4.1	Organiser une session de formation en suivi·évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Le manuel de suivi·évaluation est correctement appliqué au niveau des PMP ; - Les documents soumis au CTG reflètent mieux l'approche programme et les activités sont mieux suivies 													CPMP	RAF, Expert en suivi·évaluation + Groupe de travail sur le suivi·évaluation.	10.5	
0.4.2	Organiser une session de formation sur la gestion du temps	Les performances des cadres sont améliorées et le volume des activités non planifiées diminuent d'au moins 25% par rapport à 2003.													CPMP	MACILSS, RAF	10.5	
0.5	<i>Développer des actions de communication sur les activités des PMP</i>														CIC	CPMP, RPMP, CU	10.0	
0.5.1	Collecter, traiter et publier les informations sur les activités et les acquis des PMP sur des supports appropriés (« Reflets Sahéliens », CDROM, Site Web, dépliants, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Les acquis des PMP sont mieux connus dans les Etats et au plan international ; - Le CILSS assure de manière effective l'échange d'informations et d'expérience entre ses pays membres en matière de GRN-SA 													CIC	CPMP, RPMP, CU	10.0	
0.5.2	Alimenter les organes de presse des pays membres en informations sur les activités des PMP	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités du CILSS dans les pays sont mieux connues des décideurs et des acteurs ; - L'utilité du CILSS est mieux perçue dans les pays. 													CIC	SP/ CONACILSS, CPMP, RPMP, CU	5.0	
0.5.3	Organiser trois réunions du personnel de soutien sur les activités du CILSS	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de soutien est informé des activités du CILSS; - Le personnel de soutien est informé des décisions des sessions du Conseils de Direction et des autres instances; - Les bases d'une culture maison au niveau de cette catégorie de personnel sont jetées. 													CPMP	RAF, RCG	0.6	
0.6	<i>Assurer la mise en œuvre de la stratégie genre du CILSS au niveau des PMP</i>																	

0.6.1	Organiser une réunion des cadres des PMP pour examiner la stratégie genre du CILSS	- La stratégie genre est améliorée et internalisée par les cadres ; - Un plan d'action pour sa prise en compte dans les activités des PMP est élaboré.	—							Expert Genre	CPMP	PM	
0.6.2	Rendre le programme de travail 2004 sensible au genre	Un argumentaire sur les possibilités d'améliorer la composante genre des activités inscrites au programme de travail 2004 est produit.	—							Expert Genre	CPMP	PM	La dimension genre s'entend ici au sens le plus large et pas seulement au sens « Femmes »

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel											Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.6.3	Développer des stratégies pour accroître le pourcentage de participation, la qualité de participation et la qualité de représentation des femmes dans les activités des PMP	<ul style="list-style-type: none"> - La participation des femmes aux réunions du CILSS est accrue et variée (pas toujours les mêmes femmes) ; - Les délégués féminins organisent des restitutions à leurs mandants avec copie au CILSS. 													Expert Genre	SP/ CONACILSS, CU	PM	
0.6.4	Définir des indicateurs de suivi-évaluation de la stratégie genre	Un cadre des indicateurs de suivi-évaluation de la stratégie genre est élaboré et mis en application	—												Expert Genre	Expert S&E	PM	
0.7	<i>Assurer une bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières des PMP</i>																	
0.7.1	Assurer une bonne gestion administrative des ressources financières, matérielles et humaines des PMP	<ul style="list-style-type: none"> - Un état mensuel de suivi des conventions est élaboré et mis à la disposition du CPMP et des responsables des PMP ; - Un inventaire clair et exhaustif des immobilisations des PMP est réalisé et tenu à jour; - Les dossiers de tout le personnel des PMP sont complétés et tenus à jour ; - Une fiche récapitulative mensuelle des missions des agents des PMP et du CG est élaborée et mise à la disposition du CPMP et des responsables de PMP 													RCG	CPMP, Personnel du Centre de Gestion	PM (Fonctionnement Centre de Gestion)	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.7.2	Fournir aux responsables des PMP les informations financières nécessaires à la bonne exécution de leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> - Les priorités au niveau des PMP sont mieux définis ; - Les décisions des responsables de PMP sont mieux documentées et mieux acceptées par les Chefs d'unité et experts ; - Les informations financières et comptables sont intégrées dans les rapports d'activités. 													RCG	Personnel du Centre de Gestion, Assistants Techniques	PM (Fonctionnement Centre de Gestion)	
0.7.3	Fournir aux partenaires au développement et à bonne date tous les rapports financiers requis par les conventions	Tous les partenaires au développement se déclarent satisfaits des rapports financiers reçus.													RCG	Personnel du Centre de Gestion	PM (Fonctionnement Centre de Gestion)	
0.7.4	Assurer un appui administratif aux PMP dans l'exécution de leurs activités	Les responsables des PMP reçoivent tous les documents administratifs nécessaires à la conduite de leurs activités.													RCG	Personnel du Centre de Gestion, Assistants Techniques	PM (Fonctionnement Centre de Gestion)	
0.7.5	Assurer le suivi des ressources financières des PMP	<ul style="list-style-type: none"> - L'état de suivi des conventions est disponible chaque mois; - L'état de suivi de la trésorerie hebdomadaire est établi et diffusé auprès des PMP. 													RCG		PM (Fonctionnement Centre de Gestion)	
0.7.6	Assurer le suivi des appuis catalytiques aux activités dans les pays membres du CILSS ;	L'état de suivi des appuis financiers est disponible par pays membre ;													RCG	SP/ CONACILSS Commissions SA et GRN	5.0	
0.7.7	Former les SP/CONACILSS aux procédures de gestion du CILSS pour une meilleure justification des fonds	Les SP/CONACILSS et les relais sont formés et mettent en œuvre le manuel de procédures du CILSS													RCG	SP/ CONACILSS Commissions SA et GRN	15.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
OS1	promotion d'une agriculture productive, diversifiée et durable																	
R11	La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux																	
SR1.11	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS EN MATIERE DE MAITRISE DE L'EAU (ME) ET DEVELOPPER LES COOPERATIONS INDISPENSABLES A UNE GESTION RATIONNELLE ET OPTIMALE DES RESSOURCES COMMUNES																	
1	Promouvoir la coopération entre organismes de gestion des bassins fluviaux et assurer une meilleure cohérence entre les actions prévues dans le cadre du CSSA, de la GIRE et du PASR-AO	Un programme unique de gestion durable des eaux partagées et/ou transfrontalières en Afrique de l'Ouest est élaboré													CPMP	PMP/CILSS, CEDEAO, UEMOA, OMVS	12.0	
2	Préparer un programme d'élargissement du PRSII à tous les pays de la sous-région	Les conditions et modalités d'élargissement du PRSII aux autres pays de la sous-région sont connues													UCR PRSII	Consultants	10.0	
3	Organiser une concertation internationale en vue de créer une coalition mondiale pour la maîtrise de l'eau au Sahel	<ul style="list-style-type: none"> · Les projets de maîtrise de l'eau et de petite irrigation sont mis en œuvre au niveau national · Le programme régional d'augmentation des précipitations par ensemencement des nuages (pluies provoquées) est validé 													RPMPSA	PMP, AGROSOC, PMI, Cabinet du SE, FAO	90.0	Le Coût de l'appui à la mise en œuvre sera inclus dans ceux des projets et programmes spécifiques. L'appui ne sera donc effectif qu'après la mise en place effective des projets et programmes spécifiques
SR2.11	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS PROGRAMMES DE GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS ET PLUS LARGEMENT DE MISE EN ŒUVRE DES PAN/LC, EN MATIERE DE RECUPERATION DES TERRES DEGRADEES, DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS																	
1	Finaliser le programme de renforcement des capacités des acteurs de la sous-région pour un accès des porteurs de projets LCD aux fonds du GEF	Acteurs familiers aux procédures du GEF													UASP	PMP, SE/CCD MM	PM	L'atelier sous-régional sur les initiatives porteuses en AO servira de cadre à l'adoption de ce programme par les Points focaux.
2	Proposer un programme régional sur la gestion de la fertilité des sols et de la pêche	Des programmes régionaux consensuels sont disponibles													RPMPSA	PMP	85.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
SR4.11		APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET D'AMELIORATION DES SYSTEMES PASTORAUX ; FAVORISER LES DYNAMIQUES D'INTEGRATION DE L'ELEVAGE DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION A DOMINANTE «CULTURES» D'UNE PART, DANS LES ESPACES SOUS-REGIONAUX DE TRANSHUMANCE D'AUTRE PART															
1	Conduire (à l'image du processus Praia+9) une réflexion prospective sur « Pastoralisme / élevage au Sahel – GRN – SA – Lutte contre la Pauvreté au Sahel »	Les pistes d'action du CILSS dans ce domaine sont définies.													CPMP	PMP, UEMOA, CEDEAO, PNUD-GEF	75.0
SR5.11		APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS STRATEGIES « ENERGIES DOMESTIQUES » ET CONCEVOIR DES APPROCHES COMMUNES EN MATIERE DE PRELEVEMENT DES RESSOURCES EN BOIS POUR LES BASSINS D'APPROVISIONNEMENT URBAIN TRANSFRONTALIERS															
1	Assurer la mise en œuvre du PREDAS et le rendre complémentaire du programme énergie domestique de l'UEMOA	Tous les pays du CILSS et de l'UEMOA utilisent la même approche en matière de promotion des énergies domestiques.													CR/PREDAS	UEMOA	
SR6.11		METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES PARTAGEES ET/OU TRANSFRONTALIERES															
1	Assurer le suivi des projets de LCD dans le cadre du NEPAD	Les projets retenus pour l'Afrique de l'Ouest sont formulés.													C/UASP	PMGRN	2.0
2	Assurer le suivi de la formulation et de la mise en œuvre des projets pilotes transfrontaliers, en particulier ceux recommandés par le CILSS et l'UEMOA dans le cadre du PASR-AO.	· Les projets considérés sont formulés, · des ressources sont mobilisées pour leur mise en œuvre, · les mécanismes de mise en œuvre et de suivi sont définis													CUASP	PMP, UEMOA, CEDEAO	3.0
SR7.11		DEVELOPPER LA CONNAISSANCE ET L'INFORMATION SUR LA DYNAMIQUE D'EVOLUTION DES FACTEURS NATURELS (SOLS, EAU, VEGETATION, FAUNE, CLIMAT) POUR PERMETTRE AUX DIFFERENTS ACTEURS DE DISPOSER DES DONNEES INDISPENSABLES A LA PRISE DE DECISION ET A LA PLANIFICATION / REGULATION DE L'USAGE DES RESSOURCES															
1	Assurer le suivi des initiatives déjà engagées et/ou en cours, en particulier le projet de développement des échanges d'expérience entre annexes de la CCD	La sous-région est alimenté des avancées réalisées par les autres régions et apportent sa contribution au développement d'outils pertinents pour le suivi de la CCD													RPMGRN	PFN/CCD, OSS	6.0

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res-pon-sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
2	Coordonner la préparation d'un document sur les acquis du CILSS en matière de suivi-évaluation de la désertification et d'alerte précoce	Publication et édition d'un document de référence													RPMGRN	AGRHYMET, INSAH,	4.0	
3	Réaliser un inventaire des projets de GRN partagées et/ou transfrontalières et identifier les actions qui sont nécessaires pour compléter les PANs	- Une banque de données sur les projets est créée ; - Les actions de GRN partagées permettant aux PAN d'être plus efficaces sont identifiées.													Expert GRN	PMGRN	10.0	
SR8.11	APPUYER LES PAYS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES A LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES ET RENFORCER LEURS CAPACITES DE NEGOCIATION DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES																	
1	Apporter un appui technique et institutionnel aux pays de l'Afrique de l'Ouest ne disposant pas encore de leur PANLCD pour la préparation de celui-ci et son intégration dans les PRSP	- Document PAN de Guinée Bissau disponible pour fin décembre 2004 ; - Priorités nationales identifiées pour la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Libéria ; - Démarche pour la prise en compte des priorités dans les cadres programmatiques nationaux identifiée et acceptée par les autorités.													Expert GRN	PMP, Points focaux nationaux CCD	85.0	Par pays : 2 missions d'experts du CILSS et 2HM de consultation pour préparer la feuille de route du processus et appuyer la synthèse des études et revues à réaliser. Appui financier du MM.
2	Apporter un appui technique et institutionnel à trois pays de l'Afrique Centrale (Gabon, Cameroun, RCA) et aux institutions intergouvernementales de la sous-région pour la préparation de leur PANLCD et du PASR-AC	- Priorités nationales identifiées pour le Cameroun, le Gabon, la RCA ; - Démarche pour la prise en compte des priorités dans les cadres programmatiques nationaux identifiée et acceptée par les autorités ; - Les priorités en matière de Gestion des ressources partagées/LCD à intégrer dans le plan de convergence de la COMIFAC sont identifiées et formulées													CUASP	PMP, Points focaux nationaux CCD , COMIFAC, CEEAC	75.0	Par pays : 2 missions d'experts du CILSS et 2HM de consultation pour préparer la feuille de route du processus et appuyer la synthèse des études et revues à réaliser Source de financement: MM

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
3	Développer des arguments économiques en faveur de la GRN et les partager avec des cadres et décideurs des Ministères des Finances	<ul style="list-style-type: none"> Une démarche méthodologique adaptée au contexte sahélien en matière de calcul de coûts d'inaction est mise au point. Une démarche méthodologique adaptée au contexte sahélien en matière de prise en compte de l'environnement dans les comptes nationaux est mise au point. 													RPMGRN	PMP, INSAH, UICN, UEMOA,	35.0	
4	Appuyer les Etats sahéliens dans la participation aux assises internationales sur le développement durable et renforcer leur capacité à défendre conjointement leurs intérêts dans les instances internationales	Les pays sahéliens définissent une position commune sur les grandes questions avant les principales réunions sur les conventions environnementales (CRIC.3/CCD, COP.7 UNCBD, COP.10 UNFCCC)													CUASP	PMP, PMI, Agrosoc., PFN	60.0	
5	Soutenir l'application des conventions internationales dans la région, notamment par l'organisation d'une session de formation en négociations et l'organisation d'une rencontre régionale sur le Mécanisme de Développement Propre	<ul style="list-style-type: none"> Les points focaux des trois Conventions de la Génération de Rio sont mieux préparés pour les négociations au niveau régional et international ; 1 vision commune Ouest-africaine du MDP est définie ; Un programme de renforcement des capacités de négociation et d'accès au marché du Carbone est élaboré. 													CUASP	PMGRN, PMI & Agrosoc.	45.0	
6	Préparer l'instruction des programmes et projets régionaux, notamment dans le cadre du PASR-AO, du volet « environnement » du NEPAD en Afrique de l'Ouest et des PIP régionaux (eau, fertilité des sols, élevage).	Des projets bancables sont disponibles et prêts à être soumis à divers sources de financement													CUASP	PMP	3.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio	Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D					
7	Organiser en février2004 un atelier sous-régional sur les initiatives porteuses en A.O	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports nationaux et le rapport sous-régional au CRIC.3 sont bien élaborés et contiennent des informations attrayantes pour les donateurs ; - Une suite est donnée à l'atelier sur la gestion des forets ; - Les acteurs de la GRN en AO sont imprégnés des principes « Nature, Richesse et pouvoir ». 													CUASP	PMGRN	15.0		
SR9.11	APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FACTEURS ET DES RESSOURCES NATURELS																		
1	Appuyer la société civile dans l'identification, l'instruction et le suivi de projets locaux combinant les préoccupations de lutte contre la désertification et de lutte contre la pauvreté (projet IREM/LCD).	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins quarante cinq nouveaux projets démarrent leurs activités avant fin 2004 ; - Les premiers résultats de certains projets sont connus ; - Les conditions de durabilité des projets sont identifiées. - Les perspectives d'un renforcement de l'IREMLCD existent et font l'objet d'une nouvelle Convention de Financement CILSS-France et de protocoles de partenariat avec d'autres institutions techniques 													C/CTR	PMP, MIFRAC, Comité de sélection, ONC, SCAC, Acteurs de l'Initiative	90.0		
2	Assurer la mise en œuvre des conclusions du forum Praia+9 et préparer une charte régionale sur le foncier	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'actions pour la mise en œuvre des conclusions du forum est élaboré et adopté ; - Le processus d'élaboration d'une charte sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest est engagé et connaît la participation de tous les acteurs et partenaires impliqués dans les questions foncières en Afrique de l'Ouest. 													CUDL	RPMP, Tous cadres des PMP, Tous Assistants Techniques.	160,0		

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
3	Organiser un atelier de création/renforcement des capacités techniques de la sous-région en matière d'évaluation des écosystèmes	Les pays de la sous-région internalisent les outils développés par le Millennium Ecosystem Assessment et les utilisent.					—								Expert GRN	UASP, CRA, UICN	25.0	Financement MEA
OS2	DEVELOPPEMENT, FLUIDIFICATION ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE DES MARCHES NATIONAUX																	
R12	Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés et les échanges sont fortement accrus																	
SR4.12	HARMONISER LES POLITIQUES NATIONALES ET APPUYER LES INITIATIVES PRISES PAR LES OPERATEURS PRIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DES ECHANGES REGIONAUX.																	
1	Appuyer la mise aux normes et spécifications techniques internationales des produits agroalimentaires	La qualité des produits agroalimentaires est conforme aux besoins et exigences des marchés cibles													C/UPPME	PMSA, UEMOA, SP/ CONACILSS Associations Prof. d'acteurs, USPA, divers partenaires	41.0	
2	Proposer un programme régional de promotion des marchés frontaliers	Un programme régional détaillé est disponible	—												Expert USPA	RPMPSA, Cadres PMSA	12.5	
3	Animer les concertations des opérateurs au niveau régional	· Le bilan et le plan d'action de relance des activités dans les 3 Sous-espace sont élaborés et adoptés ; · Les opérateurs économiques ont établi des relations commerciales formelles.													Expert USPA	RPMSA, PMI, AGROSOC, CNC	231.5	
4	Soutenir la mise en place d'une bourse régionale de fret	Des BNF opérationnels sont créées dans les autres pays et échangent les informations													Expert USPA	RPMSA, PMI, AGROSOC, CNC	25.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res-pon-sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
5	Créer un Bulletin AgroAlimentaire régional	La circulation et le partage de l'information commerciale et technologique dans la sous région sont améliorés avec l'appui de la CICC													C/UPPME	CICC, Associations nat. d'acteurs, divers partenaires	7.0	
6	Proposer un document cadre de politique agricole commune pour l'Afrique de l'Ouest	La PAC est disponible													RPMSA	CPMP, Cadres PMP, CG, CEDEAO	227.0	
7	Concevoir le cadre de la SA à partir des prix	Un cadre d'analyse consensuel et approprié est disponible													RPMSA	Cadres PMSA, PMI, AGROSOC.	2.0	
OS4	AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES CONJONCTURELLES, EN COHERENCE AVEC LA CONSTRUCTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE																	
R14	Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires																	
SR1.14	APPUYER LES PAYS A PERENNISER LES DISPOSITIFS D'INFORMATION CONTRIBUANT A EVALUER LA SITUATION ALIMENTAIRE CONJONCTURELLE																	
1	Réaliser des études pilotes pour déterminer la contribution des produits forestiers à la SA et la lutte contre la pauvreté	La prt des produits forestiers dans l'alimentation des populations sahéliennes, notamment pendant les périodes de soudure est mieux connue													Expert GRN	PMP, UEMOA, FAO	15.0	
2	Améliorer les outils relatifs à la prévention et à la gestion des crises alimentaires	- Un bilan alimentaire est produit en fin d'année ; - L'information produite est améliorée ; - Les méthodologies d'analyse de la vulnérabilité sont mise en cohérence.													CU/PREGE C	Membres du réseau PREGEC	161.0	
3	Appuyer et renforcer les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires	Des dispositifs performants de concertation et de coordination des acteurs sont systématisés et appuyés dans les pays													CU/PREGE C	Membres du réseau PREGEC	216.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
4	Animation du dispositif de veille régional	Les capacités d'analyse de l'information et d'aide à la décision sont améliorées													CU/PREGEC	CRA, PMP	262.3	
OS5	LES CAPACITES DES ACTEURS SONT RENFORCEES ET LA PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EST ASSUREE																	
R25	Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté																	
SR1.25	SOUTENIR LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS APPROPRIES A LEURS BESOINS																	
1	Appuyer la finalisation de l'étude institutionnelle sur le devenir de la Plate-Forme Paysanne Sahélienne.	1) Un plan de développement stratégique de la plate forme est élaboré.													CUDL	PFP	7.5	
2	Appuyer la satisfaction des besoins en formation du REFESA,	le REFESA est un réseau véritablement autonome													Expert Genre	CPMP,	20.0	
R45	Les politiques régionales et nationales de développement du secteur agricole sont harmonisées, pour une gouvernance plus performante des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et régional																	
SR1.45	APPUYER ET RENFORCER LES PROCESSUS D'ELABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DES PROGRAMMES ET POLITIQUES DE SA DURABLE AUX NIVEAUX NATIONAL ET SOUS-REGIONAL																	
1	Améliorer le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation des stratégies et régionales de SA et du fonctionnement de son Secrétariat Technique	Le dispositif de pilotage et de suivi évaluation des stratégies et régionales est fonctionnel													CPMP	PMSA	85.0	L'organisation de la réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires est pris en charge par le processus d'animation de veille régional
2	Renforcer le dialogue technique et politique sur les politiques sectorielles	- L'état de rapprochement des politiques publiques sectorielles nationales est régulièrement réalisé - Les décideurs politiques et les partenaires financiers disposent de l'information utile sur la stratégie SA													RPMSA	CPMP, PMSA, Cabinet du SE, UDL	48.5	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel												Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
3	Elaborer et diffuser des dossiers techniques, de plaidoyer et de communication	Les décideurs politiques et les partenaires financiers disposent de l'information utile sur la stratégie SA													CPMP	RP/PPMSA, CIC	11.5
4	Appuyer l'opérationnalisation des stratégies nationales de SA	Des programmes opérationnels nationaux sont disponibles													RPMSA	CPMP, PMPSA, Cabinet du SE	40.0
5	Appuyer la mise en place des dispositifs de pilotage et de suivi évaluation des stratégies nationales	Les 9 dispositifs de pilotage et de suivi évaluation des stratégies nationales sont fonctionnels													RPMSA	CPMP, PMPSA, Cabinet du SE	23.0

Tableau N° 2 : Plan d'opération des Programmes spécifiques (PRS II et PREDAS)

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités												Cadre temporel	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques			
		Résultats intermédiaires																		
ACTIVITES DE MISE EN ŒUVRE DU PRSII																				
1	APPUYER LES ETATS A ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DE GESTION, DE DESSERTE ET D'UTILISATION DURABLE DES SYSTEMES D'AEP DU PRS																			
1.1	<i>Finaliser la mise en place de l'UICR et assurer l'opérationnalisation de l'assistance technique au programme et du personnel de l'UICR</i>																			
1.1.1	Organiser les interventions des experts de l'AT	Outils de gestion adaptés du PRSII et du secteur de l'AEP conçus à travers 21h mois d'AT assurés . Equipements complémentaires AT acquis.																		
1.1.2	Acquérir équipement complémentaire de l'UICR y/c AT	Equipement additionnel de l'UICR (y/c AT) acquis et unité rendue plus opérationnelle																		
1.1.3	Créer un site WEB et concevoir un outil de gestion informatisée du Programme.	Site WEB créé et Personnel UICR formé à cet effet ; Outil de gestion du Programme conçu et mis à la disposition des pays en vue d'améliorer la capacité de prestation.																		
1.1.4	Former le personnel de l'UICR en anglais.	160 heures de cours assurées au bénéfice du personnel de l'UICR en vue d'améliorer ses capacités de communication au sein du Programme.																		

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités												Cadre temporel	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1.1.5	ORGANISER DES MISSIONS D'APPUI AUX PAYS	Une meilleure capitalisation des expériences et une meilleure mise en œuvre du Programme par les pays sont assurées.												TRAORE AT/LD	AT/UCR Pays UDDL,UASP	4,700	1 mission circulaire du Coord. Rég. Missions d'appuis ponctuels du Coord. Rég. + Chef mission de l'AT.
1.2	<i>Organiser des réunions du comité régional de pilotage (CRP) et du comité directeur régional (CDR)</i>																
1.2.1	Préparer, organiser et assurer le déroulement de la réunion du CRP prévue pour le mois de septembre 2004. Produire et diffuser les rapports de synthèse.	Les devis-programmes 2005 sont examinés pour validation par le CDR ; Les documents techniques sont adoptés par le CRP.												TRAORE AT/LD	CPMP PMP/GRN PAYS	40,000	
1.2.2	Préparer, organiser et assurer le déroulement d'une réunion du CDR prévue pour octobre 2004.	Les DP 2005 sont validés et approuvés par la suite par les pays ; Les recommandations éventuelles du CRP et du CDR sont appliquées														0,050	
1.3	<i>Promouvoir la sécurité des systèmes d'AEP (contre les vols et endommagements).</i>																
1.3.1	Faire la synthèse régionale des études nationales	Propositions nationales synthétisées, capitalisées et diffusées auprès des acteurs identifiés pour l'atelier.												TRAORE AT/LD	Pays		Les études seront financées et réalisées par chaque Etat. Cette activité est fonction de l'avancement des études/pays.
1.3.2	Préparer et organiser un atelier d'élaboration de stratégies de lutte contre les vols des équipements solaires.	Stratégies nationale et régionales identifiées et adoptées en vue d'une meilleure coopération contre le fléau.												TRAORE AT/LD	CPMP RPM/GRN Pays	41,000	Idem que dessus

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Résultats intermédiaires	Cadre temporel							Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques			
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1.4	<i>Aider les Etats à adapter le schéma directeur du secteur de l'AEP en vue d'atteindre les objectifs du Programme.</i>															
1.4.1	Suivre l'étude sur la relecture des critères et normes de desserte en eau potable et faire une synthèse des différentes conclusions nationales.	Document de synthèse élaboré et diffusé auprès des pays pour information ; Des outils pour une meilleure gestion du secteur de l'AEP existent au niveau pays.		TRAORE AT/LD	Pays										12,605	Idem que dessus La synthèse sera réalisée au niveau régional par un consultant qui apportera à l'AT/UCR et aux pays les appuis nécessaires
1.4.2	Définir les procédures de monitoring des systèmes test sur site et de réception sur site et à l'usine.	Document techniques de référence élaborés	—	TRAORE AT/LD	AT/UCR Pays										PM	L'Expert photovoltaïque international de l'AT/UCR chargé du dossier.
1.4.3	Elaborer un dossier de consultation restreinte (DCR) pour la sélection de laboratoires de contrôle et de test.	DCR élaboré pour un meilleur choix de laboratoires compétents	—	TRAORE AT/LD	AT/UCR Pays										PM	Idem que dessus
1.4.4	Elaborer un ou des cadres de gestion des systèmes d'AEP adaptés aux pays et au contexte du PRS II.	Document d'orientation élaboré et mis à la disposition des pays pour exploitation.	—	TRAORE AT/LD	AT/UCR USE/CLSS										PM	L'Economiste de l'AT/UCR chargé du dossier.
1.4.5	Elaborer un ou des cadres de gestion des systèmes d'AEP adaptés aux pays et au contexte du PRS II.	Document élaboré permettant une meilleure gestion des systèmes d'AEP et de façon durable.	—	TRAORE AT/LD	AT/UCR UDL/CLSS										PM	L'Economiste de l'AT/UCR chargé du dossier.
1.4.6	Elaborer une structure de coût de l'eau et du prix de l'eau adaptée au cadre de gestion des systèmes d'AEP.	Document élaboré permettant un meilleur accès à l'eau potable et un fonctionnement permanent des systèmes d'AEP	—	TRAORE AT/LD	AT/UCR Pays UDL/CLSS										PM	L'Economiste de l'AT/UCR chargé du dossier.
1.4.7	Concevoir un dispositif et élaborer une procédure de suivi et contrôle de la ressource et de l'ouvrage d'exploitation	Document élaboré et mis à la disposition des pays.	—	TRAORE AT/LD	AT/UCR Pays										PM	L'Hydrogéologue de l'AT/UCR chargé du dossier.

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Résultats intermédiaires	Cadre temporel							Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques					
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
1.4.8	Finaliser les schémas d'assainissement en milieu rural adaptés aux pays.	Document élaboré permettant à terme de garantir la potabilité de l'eau.													TRAORE AT/ULD	AT/UCR Expertise-Genre	PM	La Sociologue de l'AT/UCR chargé du dossier.
1.4.9	Organiser des échanges d'expériences et participer aux rencontres internationales et régionales relatives à l'accès à l'eau potable et sur l'évolution de la technologie solaire photovoltaïque.	Les expériences et directives requises sont capitalisées en vue de permettre la durabilité des investissements.													TRAORE AT/ULD	Du CILSS	3,900	
2	AIDER LES ETATS DANS LES ACTIONS D'OPTIMISATION DES SYSTEMES REALISEES PENDANT LE PRS I														TRAORE AT/ULD	AT/UCR Pays	PM	
2.1	<i>Aider les Etats à définir et mettre en place les programmes d'optimisation.</i>														TRAORE AT/ULD	AT/UCR Pays	PM	Appui à 2-3 pays en l'occurrence Guinée-Bissau et Cap-Vert.
2.1.1	Organiser des missions d'appui dans 2 à 3 pays pour la définition des programmes d'optimisation.	Programmes d'optimisation élaboré dans les pays accusant un retard à cet effet.													TRAORE AT/ULD	AT/UCR Pays	PM	Mission de l'AT/UCR et/ou Coord. Rég.
2.2	AIDER LES ETATS A CREER LES CONDITIONS D'UNE BONNE EXTENSION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA REALISATION DE NOUVEAUX SYSTEMES DAEP														TRAORE AT/ULD	AT/UCR Pays	0,910	Appui à 2-3 pays en l'occurrence Guinée-Bissau et Cap-Vert.
2.2.1	Aider les Etats dans les procédures de choix de l'AT/MODPRS (2 pays).	L'AT/MODPRS choisi dans les pays accusant un retard à cet effet ;													TRAORE AT/ULD	AT/UCR Pays	0,910	Mission de l'AT/UCR et/ou Coord. Rég.

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Résultats intermédiaires	Cadre temporel							Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques				
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
2.2.2	Aider les Etats dans les procédures de choix des fournisseurs des équipements solaires (7 pays).	Appui apporté aux pays pour un choix approprié des fournisseurs, ce qui contribue à garantir la viabilité du Programme.															
2.2.3	AIDER LE SECTEUR PRIVE RENFORCER SES CAPACITES D'INTERVENTION ET A PROMOTION.	PHOTOVOLTAIQUE SAHELien A METTRE EN ŒUVRE CERTAINES ACTIVITÉS ISSUES DE L'ÉTUDE SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ SAHélien.															
2.3	DIFFUSER LES DOCUMENTS SANCTIONNANT L'ETUDE.	Le maximum de partenaires et acteurs attirés informés.															
2.3.1																	
2.3.2	PRÉSENTER LA STRATÉGIE A CERTAINES INSTITUTIONS ET PARTENAIRE FINANCIERS IDENTIFIÉS.	Les Institutions et partenaires financiers sensibilisés et leur contribution est acquises pour une bonne application de la stratégie.															
2.3.3	CONCEVOIR LES DOCUMENTS TECHNIQUES ET DE GESTION A L'USAGE DES OPERATEURS PRIVES SAHeliens.	Outils nécessaires pour un renforcement des capacités du secteur privé mis à leur disposition.															

Nº	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités Résultats intermédiaires	Cadre temporel												Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
2.3.4	ORGANISER LES OPERATEURS PRIVES EN ASSOCIATION PAR PAYS.	Cadres appropriés de concertation des opérateurs existant par pays.													TRAORE AT/LD	SE+CPMP+ Econom. CILSS RPM/GRN+SA AT/UCR Pays	La mise en œuvre des activités 4 nécessiteront la mobilisation des compétences requises du CILSS et de l'AT/UCR.
2.3.5	ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE RELATIVE AU SECTEUR PRIVE ET PHOTOVOLTAIQUE (ACQUISITION, SECURITE...).	Des informations pertinentes relatives à la promotion du secteur privé sont diffusées. Un spot publicitaire sur la sécurité des installations photovoltaïques est édité et mis à la disposition des pays pour diffusion.													TRAORE AT/LD	SE+CPMP+ Econom. CILSS RPM/GRN+SA AT/UCR Pays	La mise en œuvre des activités 4 nécessiteront la mobilisation des compétences requises du CILSS et de l'AT/UCR.
2.4	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT : AIDER LES ETATS A CREER LES CONDITIONS D'UNE LARGE PARTICIPATION DES ACTEURS ET PARTENAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.																
2.4.1	Définir une stratégie appropriée de gestion de l'information et de la communication entre les acteurs et partenaires.	Un document de stratégie est élaboré et mis à la disposition adopté.													TRAORE AT/LD	AT/UCR Cellule Communication/ CILSS Pays	L'expert en Communication du CILSS et l'expert ponctuel en Communication de l'AT/UCR conduisent l'activité. A l'occasion, il sera élaboré un spot publicitaire sur la sécurité des installations solaires.
2.4.2	ORGANISER UNE MISSION DAUDIT/REGIONAL ET PAYS.	Un rapport d'audit existe avec une identification claire des points forts et des points faibles de la gestion du PRS Il assortie de conseils et recommandations.														30,000	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel												Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques					
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
ACTIVITES DE MISE EN ŒUVRE DU PREDAS																						
1																						
1.1	Préparer et adopter une première version du manuel des procédures du PREDAS	Le rôle de chaque acteur de mise en œuvre du PREDAS, les modalités de collaboration, les procédures de sélection des experts sahéliens, les procédures de sélection et modalités de financement et de suivi/évaluation des projets interstitiels, les procédures de gestion du site web et de la base de données sont définis.													ATI	CRC, SE/CLISS, DCE	PM					
1.2	Assurer la Gestion de l'assistance technique internationale et	L'assistance technique est mise à disposition en temps voulu et le contrôle de qualité des prestations assuré													Lawali	Khennas, SE/CLISS	PM					
1.3	Concevoir et mettre en place un mécanisme de concertation et de mobilisation de financements	Les bailleurs de fonds intéressés par le thème "énergies domestiques" ainsi que les mécanismes de financement internationaux déjà existants mobilisables à l'échelle régionale et nationale sont identifiés en vue d'une collaboration													Lawali	SE/CLISS, DCE, ATI						
1.4	Développer un partenariat effectif avec les programmes ou activités similaires dans la sous-région	Les conditions d'une collaboration et d'une synergie entre les intervenants en énergie domestique afin sont créées afin de permettre aux pays de tirer le meilleur profit de leur intervention.													Rhennas	SE/CLISS, ATI, autres OIG et programmes ED, CRC						

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités												Cadre temporel	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques		
		Résultats intermédiaires			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
1.5	Assurer le Suivi de l'exécution du Devis programme n°1	Des missions de suivi et d'appui dans les Etats du CILSS sont conduites par la CRC et l'ATI															Lawali	ATI, SE/CILSS, DCE, Etats	Préparation et transmission à la CRC des rapports d'activités trimestriels par les équipes techniques nationales PREDAS et leur consolidation au niveau régional (rapport semestriel)
1.6	Préparer et faire adopter le devis programme n°2	Le devis programme n°2 est validé et adopté (CRP et CRD)															Lawali	Etats, CRC, ATI, DCE, SE/CILSS	
1.7	Contribuer à rendre opérationnelles les structures nationales d'exécution du PREDAS	Les équipes nationales sont soutenues dans leur tâche de gestion du PREDAS															Lawali	Ouedraogo, SE/CILSS, DCE, Etats	L'appui comprendra matériel informatique et frais de fonctionnement et sera apporté suivant un protocole d'accord à conclure entre le CILSS (PREDAS) et les pays.
<i>2 Aider les Etats du CILSS à concevoir, élaborer et mettre en oeuvre leur SED</i>																			
2.1	Appuyer les diagnostics, formulations et adoptions des stratégies nationales d'énergie domestique	Des appuis pour la formulation et l'adoption des SED sont apportés en fonction de la situation de chaque pays dans ce domaine															Lawali	Etats, Konandji, Khennas, ATI	Certaines études sectorielles seront réalisées les certains pays en prélude à la formulation de la SED
2.2	Appuyer l'élaboration des plans d'actions énergie domestique (PLED)	Des appuis pour la formulation et l'adoption des PLED sont apportés en fonction de la situation de chaque pays															Lawali	Etats, Konandji, Khennas, ATI	

Nº	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel												Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
3	<i>Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir faire saharien dans le domaine ED / Constitution du réseau PESED et de la base de données SITE</i>																
3.1	Réaliser un inventaire des organismes publics et privés, des « centres d'excellence », des ressources humaines (experts, etc.), des technologies, du savoir-faire et des réalisations existant actuellement au Sahel	L'expertise saharienne en ED est repertoriée et rendue visible													Barmou	Etats, CRC, ATI	Ces différents inventaires se feront en s'appuyant sur les fiches normatives
3.2	Assurer la fonctionnalité et la publicité du site web PREDAS	Disposer d'un outil performant de diffusion d'informations et de discussion sur les ED													Barmou	Khennas, ATI, CIC/CILSS	
3.3	Réaliser des études sectorielles dans certains pays	Les informations disponibles sont actualisées et complétées													Konandji	Etats, ATI	
3.4	Réaliser une étude de faisabilité de l'utilisation à grande échelle du charbon minéral comme substitut au bois	Les conditions d'une utilisation régionale du charbon minéral sont définies et un projet est préparé pour présentation des Bdf													Konandji	ETN, autres partenaires nationaux	Plusieurs études sectorielles existent ; il s'agit de les synthétiser et de formuler un document de projet à présenter au Bdf
3.5	Appuyer la Vulgarisation de l'autocuiseur "bitatooré"	La technologie bitatooré est diffusée auprès du plus grand nombre de personnes													Konandji	ETN, autres partenaires nationaux	Une formation sur cette technologie a été organisée et a eu un écho favorable. Il s'agit à présent de favoriser l'accès au bitatooré aux ménagères intéressées
3.6	Contribuer à mettre en place une station de production de biogaz dans un Centre de maternité à Niamey	Les conditions du développement de cette technologie sont définies													Konandji	ETN, autres partenaires nationaux	Le Niger a demandé cette activité en raison de l'abondance de la matière première (jacinthe d'eau et l'eau). D'autres partenaires y sont impliqués (Etat du Niger, UNICEF et ABN)

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Résultats intermédiaires	Cadre temporel							Acteurs associés à la mise en œuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
3.7	Appuyer l'installation d'un carbonisateur semi-industriel	Contribuer à disposer d'un centre de démonstration de carbonisation semi-industrielle de biomasse au Sénégal								Konandji	ETN/Sén, PRONATURA		
3.8	Capitaliser les expériences sahariennes en matière d'aménagement des forêts naturelles pour la production de bois de feu.	Les expériences très encourageantes en matière de gestion participative et décentralisée des forêts existant dans les pays du Sahel sont davantage connues et diffusées							Konandji	CRC, ATI, Etats, autres unités, autres partenaires (Projets nars et régionaux, OIG, institutions...)	Des experts sahariens seront commis pour l'élaboration des manuels sur les principaux sous-thèmes retenus et formuler les modules de formation.		
3.9	Capitaliser les expériences sahariennes en matière de carbonisation et agglo briquettage	A partir des expériences les plus pertinentes, les possibilités d'intervention (état de l'art) en matière d'amélioration de la productivité de l'industrie charbonnière au Sahel, les contraintes et les préalables correspondants, et les options viables à long terme sont mis en évidence							Konandji	CRC, ATI, Etats, autres partenaires	Il est prévu que ce processus soit couronné par la production d'un guide méthodologique et un module de formation sur le thème		
3.10	Développer une réflexion sur la réglementation et la fiscalité en matière de gestion durable décentralisée des ressources en bois-énergie.	Une synthèse régionale comparative des situations nationales en matière de réglementation et de fiscalité durable concernant la gestion durable décentralisée des ressources en bois-énergie est réalisée							Khennas	CRC, Etats, ATI, autres Unités	Cette activité se poursuivra au cours du DP2		
3.11	Développer une réflexion sur la labellisation régionale des Technologies "Energie Domestique"	Les principaux problèmes de qualité et de performance liés aux produits ED diffusés au Sahel, l'expérience régionale en matière de contrôle de qualité des produits ED, sont mis en évidence							Khennas	CRC, ATI, Etats	Cette activité se poursuivra au cours du DP2		
3.12	Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de l'atelier de Saint Louis sur la valorisation du typha australis								Lawali	Dr Grell, Etats concernés, CRC, PSACD			

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités		Cadre temporel												Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Remarques
		Résultats intermédiaires		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
3.13	Réaliser une Formation sur « le cadre logique appliqué à l'élaboration des stratégies et projets dans le domaine de l'énergie domestique »															Khennas	CRC, ETIN	D'autres sessions de formations seront réalisées sur la base des besoins inventoriés dans ce domaine et actuellement en cours de traduction en modules
3.14	Assurer la Conception, l'édition et une large diffusion d'une brochure de présentation du PREDAS															Barmou	CRC, CIC/CLISS, ATI	
3.15	Assurer la Préparation, l'édition et une large diffusion d'une publication de référence sur « bois-énergie, lutte contre la pauvreté et environnement »															Barmou	ATI, CRC, CIC/CLISS	En outre, la CRC prendra contact avec différentes revues / magazines spécialisés en vue de la publication d'articles sur le PREDAS et ses réalisations
3.16	Renforcer le fonds documentaire et acquérir de logiciels spécialisés															Barmou	ATI, CRC, Etats, CIC/CLISS	
<i>4 Promouvoir la structuration d'activités nationales de suivi écologique des ressources ligneuses</i>																Khennas	ATI, Etats, CRC, CRA	
4.1	Evaluer la faisabilité de la fourniture de services en imagerie et téléddétection																	
4.2	Réaliser le Choix d'un protocole de suivi écologique sur le terrain															Lawali	Khennas, ATI, Etats, CRC, CRA	Préparation et tenue d'une rencontre régionale

2.3.3. CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DES PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES A LA MISE EN ŒUVRE DU CSSA

Le but de ce chapitre est de décrire la manière dont chacun des Programmes Majeurs Politiques contribue à l'atteinte des objectifs définis par le CSSA. Dans leur contenu ces contributions sont différentes, mais toutes convergent vers les mêmes objectifs et résultats.

2.3.3.1. Contributions du PMP/GRN

En plus de la prise en considération du Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire durable, un certain nombre d'aspects importants sont à rappeler pour permettre une meilleure compréhension de la contribution du Programme Majeur Politique Gestion des Ressources Naturelles au plan d'opération 2004. Ces éléments sont :

- a) La signature par le CILSS d'accords de coopération avec des OIG de la sous-région (UEMOA, CEDEAO) et des organisations internationales (SE/UNCCD, MM, MEA...). Il est nécessaire d'intégrer la mise en œuvre de ces accords dans le plan d'opération 2004.
- b) La situation escomptée en fin 2003 et qui se présente de la manière suivante :

D'une manière générale, les activités prévues pour l'année 2003 sont dans un état d'exécution satisfaisant au regard des contraintes budgétaires auxquelles le programme fait face (voir rapport du premier semestre 2003). Les résultats escomptés en fin d'année peuvent être ainsi décrits :

- i- Le PASR-AO est réécrit sous format d'un projet / programme bancable et les chefs exécutifs du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO ont effectué une mission à Bruxelles pour présenter ce projet aux autorités de la Commission Européenne et plaider l'inscription de l'environnement dans les secteurs de concentration du PIR dans le cadre de la révision de celui-ci ;
- ii- La base documentaire pour le premier forum national du PAN/LCD de Guinée Bissau est prête ;
- iii- Un fonds de facilitation pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique de l'Ouest est mis en place avec l'appui du Mécanisme Mondial ;
- iv- L'UEMOA et le CILSS ont mis au point des mécanismes institutionnels opérationnels permettant leur coopération pour l'élaboration d'une politique environnementale commune et la définition d'une vision commune sur les questions environnementales du NEPAD ;

- v- Les orientations et les étapes pour l'élaboration d'une charte sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest sont définies par le forum Praia+9 et endossées par le sommet des Chefs d'Etat du CILSS.

Sur cette base, le PMP/GRN contribuera à l'atteinte des résultats suivants du CSSA :

- i) Le résultat n°1 de l'objectif spécifique n°1: « La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux »
- ii) Le résultat n°1 de l'objectif spécifique n°4: « Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires »
- iii) Le résultat n°2 de l'objectif spécifique n°5: « Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté ».

c) Les interventions envisagées

Objectif spécifique n°1 : la promotion d'une agriculture productive, diversifiée et durable

Au titre du résultat 1.1. : « La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux »

Les actions vont concerner les lignes d'intervention prioritaire (LIP) suivantes :

LIP n°1 : « appuyer et accompagner les pays dans leur programmes d'investissements en matière de maîtrise de l'eau (ME) et développer les coopérations indispensables à une gestion rationnelle et optimale des ressources communes ». Il s'agira notamment pour le programme de contribuer au développement des projets de gestion intégrée des ressources en eaux retenus par la réunion ministérielle de Maputo (Réunion sur le volet « environnement » du NEPAD). Il va en outre appuyer le groupe thématique « Gestion durable des ressources hydrauliques partagées et/ou transfrontalières » ; groupe mis en place dans le cadre du PASR-AO et qui est constitué des principaux organismes de gestion des bassins fluviaux de la sous-région (ABN, AMVS, AMVG, Mano River Union), des organisations techniques pertinentes dans le domaine comme la commission mixte Nigero-Nigeriane, le WATAC, etc. En rappel, il convient de souligner que ce groupe thématique est à la fois un cadre de réflexion scientifique et technique, et un espace de concertation et de coordination qui doit permettre d'identifier et de proposer des actions susceptibles de contribuer à la résolution des problèmes et contraintes liés à la gestion durable des ressources en eaux partagées et/ou transfrontalières. A ce titre, ses activités sont partie intégrante et complémentaires de celles du projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (GIRE) , projet de la CEDEAO dont le siège est à Ouagadougou, Burkina Faso.

La maîtrise de l'eau, au sens large, prend en compte la mobilisation des eaux souterraines. Dans ce cadre, le PMPGRN va poursuivre les actions entreprises dans le cadre du PRSII qui, comme on le sait, est un programme d'amélioration de l'accès des populations sahéliennes à l'eau potable et de création de conditions favorables à une gestion durable du service de l'eau en milieu rural. L'accent sera mis sur l'étude des conditions d'extension du PRSII aux autres pays de la sous-région, mais aussi sur les aspects institutionnels, législatifs et réglementaires, administratifs et organisationnels liés à l'approvisionnement en eau potable.

LIP n° 4 : « appuyer et accompagner les pays dans leurs programmes de développement de l'élevage et d'amélioration des systèmes pastoraux ; favoriser les dynamiques d'intégration de l'élevage dans les systèmes de production à dominante «cultures» d'une part, dans les espaces sous-régionaux de transhumance d'autre part ». Sous la responsabilité du CPMP, le programme conduira, à l'image du processus Praia+9, une réflexion sur le pastoralisme. Il s'agira, au travers de cette réflexion, de construire un partenariat entre tous les acteurs concernés par la question du pastoralisme dans notre sous-région, de manière à lever les mythes qui entourent cette activité et d'améliorer sa contribution à la SA et la lutte contre la pauvreté. Le noyau dur pour la conduite de cette réflexion sera constitué du CILSS, de l'UEMOA, et du PNUD-GEF.

LIP n°5 : « Appuyer et accompagner les pays dans leurs stratégies « énergies domestiques » et concevoir des approches communes en matière de prélèvement des ressources en bois pour les bassins d'approvisionnement urbain transfrontaliers ». Le Programme poursuivra la mise en œuvre du PREDAS et assurera la cohérence de ce programme avec le programme de même nature initié par l'UEMOA, de manière à parvenir à une couverture maximale de la sous-région dans le domaine. Il se concentrera également sur le renforcement de la concertation et le partage d'expériences entre pays de la sous-région en matière d'aménagement des forêts.

LIP n° 6 : « Mettre en œuvre un programme d'investissements pour la gestion durable des ressources naturelles partagées et/ou transfrontalières ». Le programme engagera des réflexions permettant de déboucher sur la définition d'une position du CILSS sur le volet « Environnement » du NEPAD. Il poursuivra également ses actions de facilitation de la mise en œuvre du PASR par le suivi des dossiers « projets de LCD dans le cadre du NEPAD » et « projets pilotes dans le cadre de l'initiative CILSS-UMA ».

LIP n°7 : « Développer la connaissance et l'information sur la dynamique d'évolution des facteurs naturels (sols, eau, végétation, faune, climat) pour permettre aux différents acteurs de disposer des données indispensables à la prise de décision et à la planification / régulation de l'usage des ressources ». Le PMPGRN a initié, dans le cadre de la mise en œuvre de la CCD, un programme d'appui à la mise en place de systèmes et d'outils de suivi-évaluation des programmes d'action de lutte contre la désertification. Pour des raisons de manque de ressources financières et d'expertise, ces outils sont peu ou pas utilisés au niveau des Etats. L'année 2004 va être utilisée pour assurer le suivi

des initiatives déjà engagées et voir comment mieux assurer la prise en compte des outils développés dans les activités des points focaux nationaux de la CCD. Dans le même temps, et en rapport avec les conclusions de la dernière session du Comité de la Science et de la Technique, organe subsidiaire de la Conférence des Parties à la CCD, les programmes majeurs coordonneront l'élaboration, par l'ensemble du système CILSS, d'un document sur les acquis du CILSS en matière d'alerte précoce et de suivi-évaluation de la désertification et de la vulnérabilité. Ce document servira de base à la préparation d'un side event à la prochaine COP/CCD en 2005.

LIP n°8 : « *Appuyer les pays dans la mise en œuvre des conventions internationales relatives à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et renforcer leurs capacités de négociation dans les enceintes internationales* ». Les pays affectés par la désertification et/ou la sécheresse ont jusqu'à fin 2005 pour élaborer leurs PAN/LCD. Dans notre sous-région et compte tenu de son rôle de Secrétariat Technique du PASR-AO, le CILSS a pour obligation d'appuyer tous les pays de la sous-région pour qu'ils respectent cette date butoir de 2005. L'année 2004 doit donc être mise à profit pour appuyer de manière spécifique les pays de la sous-région qui ne disposent pas encore de PAN pour leur permettre d'être tous au rendez-vous de 2005. Les appuis à apporter devront prendre en compte les impératifs de renforcer les synergies opérationnelles entre les différentes conventions environnementales et d'intégration des PAN dans les cadres stratégiques nationaux de lutte contre la pauvreté. Les appuis vont surtout concerner la Guinée Bissau, la Guinée (Conakry) la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et le Libéria. Dans le cas de ces deux derniers pays, les engagements du CILSS vont dépendre de l'évolution de la politique nationale, notamment l'issue des conflits qui déchirent ces deux pays.

Il convient également de noter que dans le cadre des accords de coopération avec le Mécanisme Mondial et des engagements pris par le Secrétaire Exécutif du CILSS à la COP.5/CCD, les appuis techniques du CILSS pourraient s'étendre aux organisations intergouvernementales d'Afrique Centrale pour l'élaboration du PASR-AC et à certains pays de cette même sous-région pour la préparation de leurs PAN (Cameroun, Gabon, République Centrafricaine notamment).

Toujours dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre de cette ligne d'intervention prioritaire, le programme va développer des efforts pour mieux coordonner les positions des pays et organisations de la sous-région dans les instances et les négociations internationales relatives à mise en œuvre des conventions environnementales. Les actions suivantes sont envisagées :

- a) Produire un argumentaire technico-économique à l'attention des décideurs et des partenaires sur l'importance de la prise en compte de la GRN au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
- b) Appuyer les Etats sahéliens dans la participation aux assises internationales sur le développement durable et renforcer leur capacité à défendre conjointement leurs intérêts dans les instances internationales.

- c) Soutenir l'application des conventions internationales dans la région, notamment par l'organisation d'une session de formation en négociations et l'organisation d'une rencontre régionale sur le Mécanisme de Développement Propre.
- d) Préparer l'instruction des programmes et projets régionaux, notamment dans le cadre du PASR-AO, du volet « environnement » du NEPAD en Afrique de l'Ouest et des PIP régionaux (eau, fertilité des sols, élevage).
- e) Organiser une réunion de préparation des rapports nationaux et du rapport sous-régional au CRIC.3/CCD et une réunion du CSRC pour approuver le projet sous-régional de lutte contre la désertification (en cours de préparation, 2003).

LIP n°9 : « Appuyer le développement des capacités humaines dans le domaine de la gestion des facteurs et des ressources naturels ». Le programme va se concentrer sur les questions de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion concertée des ressources. L'ambition ici est de mettre à la disposition de la sous-région, des personnes ressources disposant de bonnes capacités de médiation et pouvant intervenir sur des terroirs / territoires pour développer un travail d'animation entre les différents types d'acteurs et d'institutions débouchant sur des projets de gestion régulée des ressources. Pour l'année 2004, le PMPGRN se concentrera sur :

- a) Appuyer la société civile dans l'identification, l'instruction et le suivi de projets locaux combinant les préoccupations de lutte contre la désertification et de lutte contre la pauvreté (projet IREM/LCD). Dans un premier temps ce dispositif s'appuiera sur le financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, mais devra s'étendre aux autres fonds bilatéraux et multilatéraux destinés aux initiatives locales.
- b) Mettre en œuvre les recommandations et conclusions du forum « Praia+9 » et préparer une charte régionale sur le foncier qui devra être validée et internalisée par les décideurs politiques et la société civile et qui servira de cadre à la révision des textes législatifs et réglementaires sur le foncier, le pastoralisme et l'eau.
- c) Mettre en place/Renforcer les capacités techniques en matière d'évaluation des écosystèmes. Cette action sera conduite de manière coordonnée avec le Programme Majeur Information, l'UICN et le WRI (millennium Ecosystem Assessment).

Objectif spécifique n°4 : Amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire

Au titre du résultat 4.1 : « Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires »

Les actions vont concerner la ligne d'intervention prioritaire n°1, à savoir : « Appuyer les pays à pérenniser les dispositifs d'information contribuant à évaluer la situation alimentaire conjoncturelle ». Des contacts en cours avec

l'UEMOA et la FAO pourraient déboucher sur la réalisation d'études pilotes pour déterminer la contribution des produits forestiers à la SA et la lutte contre la pauvreté.

Objectif spécifique n°5 : Les capacités des acteurs sont renforcées et la promotion d'une bonne gouvernance de la Sécurité alimentaire est assurée.

Au titre du résultat 5.2. : « Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté »

Les principales actions à mener vont concerner la LIP n°1 : « *Soutenir les programmes de renforcement des capacités des acteurs appropriés à leurs besoins* ». Il s'agira pour le programme de réagir à la demande et d'appuyer :

- a) La finalisation de l'étude institutionnelle sur le devenir de la plate-forme paysanne sahélienne.
- b) Les activités pertinentes avec une valeur ajoutée réelle des acteurs de la société civile.

2.3.3.2. Contribution du PMP/SA

Objectif spécifique n°1 : Promouvoir l'agriculture productive, plus diversifiée, durable et régionalement mieux intégrée

Au titre du Résultat 1.1. : La valorisation des ressources naturelles est optimisée dans le cadre de la gestion durable des systèmes de productions agro-sylvopastorales.

Au Sahel, l'ambition majeure du CILSS est d'assurer la sécurité alimentaire de la sous-région en s'appuyant sur le développement des capacités de production locales. La croissance des marchés de consommation doit aussi être mise à profit pour assurer les bases économiques du développement agricole sahélien, et pour diversifier et accroître les revenus en milieu rural. Cependant, pour atteindre ces différents objectifs, il faudrait que soient réalisées au préalable, la maîtrise et la gestion durable des ressources en eau et des autres ressources naturelles.

Sous-résultat 111: Appuyer et accompagner les pays dans leurs programmes d'investissements en matière de maîtrise de l'eau (ME)

Toutes les réflexions conduites ces dernières années constatent que le Sahel dispose d'un important potentiel de terres irrigables dont seule une proportion limitée est mise en culture, proportion qui progresse très lentement. Mais, on assiste également, de plus en plus, au développement des aménagements

villageois et des périmètres privés. La mobilisation du potentiel actuel constitue un réel défi pour les Sahéliens et pour la communauté internationale et représente un préalable indispensable pour le développement de l'agriculture au Sahel.

Le dossier maîtrise de l'eau, initié au CILSS depuis 1999, entre dans sa phase terminale de traitement à savoir : (1) organiser une concertation internationale en vue de créer une coalition mondiale pour l'irrigation au Sahel et élaborer un dossier régional de plaidoyer sur la maîtrise de l'eau, (2) appuyer l'élaboration d'un programme régional d'augmentation des précipitations par l'ensemencement des nuages.

Sous-résultat 112 : Appuyer et accompagner les pays dans leurs programmes de gestion de la fertilité des sols, de développement de l'élevage et de la pêche artisanale et d'amélioration des systèmes pastoraux

Par rapport à la gestion de la fertilité des sols

Depuis toujours, l'essentiel de l'accroissement de la production agricole au Sahel se fait par l'accroissement des superficies cultivées. Ce qui a remis en cause les équilibres traditionnels jachères courtes/jachères longues/terres cultivées mais également, terres de cultures/zones de transhumance, et compromet le renouvellement de la fertilité des sols. La conséquence de tout cela est l'appauvrissement progressif des sols sahéliens. A l'avenir, l'accroissement de la production agricole sahélienne devra se faire par des gains de productivité. Ce qui implique, notamment une évolution des systèmes de production en termes, entre autres mais surtout, d'intensification et de recapitalisation de la fertilité des sols.

Durant la période 2004-2007, le CILSS se propose d'élaborer un programme régional un dossier de plaidoyer sur la gestion de la fertilité des sols au Sahel à partir des travaux d'opérationnalisation du CSSA. Ce programme sera doté de composantes nationales ou plans d'actions nationaux d'investissement pour la reconstruction et le maintien durable du capital de fertilité des sols.

Par rapport au développement de l'élevage

L'élevage au Sahel contribue de manière soutenue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations sahéliennes ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté, même si la contribution du système pastoral à ces domaines et à l'économie nationale reste sous-évaluée pour des raisons diverses (faiblesse des données statistiques, difficultés d'évaluation et de quantification en termes monétaires de ses apports).

Toutefois, l'élevage sahélien est sérieusement handicapé à cause entre autres, du poids de la tradition, la mauvaise organisation des éleveurs, de l'absence de formation professionnelle et de l'esprit dominant de « capitalisation biologique ».

Ce faisant, il se caractérise aujourd’hui par sa faible productivité et son poids relatif dans les économies nationales semble baisser.

Il s’agira pour les pays sahéliens et pour le CILSS de réunir toutes les chances de leur côté pour relever un certain nombre de défis à savoir : (1) éviter l’envahissement des marchés régionaux par les viandes extra-ouest africaines, (2) prendre une part du marché européen, actuellement en crise de viande de qualité ou « viande bio », (3) consolider son rôle de filière intégrative en Afrique subsaharienne.

Durant la période 2004-2007, la contribution du PMPSA en la matière sera de doter la sous-région d’un programme régional de développement de l’élevage au Sahel. Il sera également élaboré un dossier de plaidoyer et de sensibilisation des partenaires.

Par rapport au développement de la production halieutique

Les produits des sous-secteurs de la pêche maritime et continentale contribuent de manière importante à la sécurité alimentaire en général et aux revenus des populations rurales et périurbaines en particulier. Dans les pays côtiers sahéliens mais également, dans certains pays continentaux (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad), un potentiel très important existe aussi bien en matière de production que de marché qu’il convient de développer et de valoriser.

Pour démarrer cette dynamique nouvelle, le PMPSA compte réaliser pendant la période 2004-2007 un programme régional de promotion de la pêche artisanale et un dossier de plaidoyer en sa faveur.

Au titre du Résultat 1.2. : L’agriculture sahélienne répond mieux à la diversification croissante et à l’augmentation de la demande de produits agricoles et agroalimentaires.

Sous-résultat 121 : Améliorer l’environnement institutionnel de financement des producteurs

L’agriculture demeure la base de l’économie des pays sahéliens. Les potentiels non exprimés dans le domaine sont énormes. Leur expression correcte et porteuse passe des investissements importants qui requièrent des systèmes de financement à la fois performants et pérennes. Toutefois, le financement à lui seul ne peut résoudre le problème de l’agriculture sahélienne. Il lui faut un environnement favorable, en particulier les facteurs de développement du secteur agricole dont entre autres : la professionnalisation du secteur rural, la professionnalisation, la pérennisation et la sécurisation du secteur des SFD, renforcement des liens entre le secteur agricole et les SFD.

Durant les deux prochaines années, les interventions du CILSS à travers le PMPSA seront focalisées sur l’appui aux pays dans l’élaboration et la validation des stratégies nationales de financement plus adaptées au contexte de

l'agriculture sahélienne. Ces stratégies seront focalisées sur la mobilisation de l'épargne.

Objectif spécifique n°2 : Développer les marchés nationaux et les rendre plus développés, plus fluides et mieux intégrés au niveau de la sous-région

Au titre du Résultat 2.1. : Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés, et les échanges sont fortement accrus

Il est à présent reconnu de tous que le marché constitue un passage obligé vers la sécurité alimentaire durable en ce sens que l'accessibilité (physique et économique) et la stabilité de l'approvisionnement sont essentiellement du ressort du « marché ». Par ailleurs, une évidence établie de longue date est celle d'une forte corrélation entre la durabilité de la production et de la productivité agricole au Sahel et l'existence d'un marché régional dynamique . De ce point de vue, prendre en compte les interrelations SA et intégration régionale est de nos jours une exigence incontournable. Ces interrelations supposent des marchés fluides et ouverts. Mais, force est de constater aujourd'hui que les marchés sahéliens et ouest-africains sont plus ouverts aux produits extra africains. Les produits locaux, à très faible valeur ajoutée, sont entravés dans leur mouvement à travers la sous-région. Ce qui grève les coûts et les rend moins compétitifs.

La stratégie d'intervention du CILSS, pour rapprocher davantage les politiques nationales et alléger les diverses entraves, paraît la mieux adoptée. En effet, il faut, au-delà des textes réglementaires qui sont du ressort des OIG d'intégration régionale (UEMOA et CEDEAO en occurrence) :

Plus de dialogue entre tous les acteurs concernés (fonctionnaires, opérateurs économiques, producteurs, société civile,...) ;

Plus de concertations inter-étatiques sur les problèmes communs ;

Plus de preuves consensuelles sur les tracasseries permettant d'alimenter les concertations, de sensibiliser les décideurs politiques aux niveaux national et régional.

Sous-résultat 211 : Les politiques nationales relatives aux échanges sont mises en cohérence

Il s'agit ici maintenant de disposer d'un Cadre de Politique Agricole Commune (PAC) qui définira les missions confiées au secteur agricole, l'orientation du développement agricole, et la méthodologie à travers lesquels la sous-région exploitera le potentiel qu'elle possède pour assurer une sécurité alimentaire durable dans les pays membres, assurer une rémunération décente aux actifs agricoles, et assurer l'expansion des échanges sur une base durable tant au sein de la sous-région qu'avec le reste du monde.

Depuis fin début 2001, la CEDEAO et le CILSS ont lancé ensemble le processus d'élaboration de la PAC pour l'Afrique de l'Ouest et le Tchad (PAC/AO). Et compte tenu de ses compétences techniques et de sa capacité à animer un processus régional participatif, le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO a sollicité *le CILSS pour* assurer le secrétariat technique du processus qui se déroulera entièrement en 2004.

Sous-résultat 214 : Les initiatives prises par les opérateurs économiques privés pour le développement des échanges régionaux sont appuyés par le CILSS

Cette activité, notamment le processus de réduction des entraves aux échanges, prend énormément de temps et requiert des efforts de longue haleine et une bonne dose de volonté politique. Le CILSS a déjà fait l'essentiel avec ,entre autres, la mise en place des Comités Nationaux de Concertation (CNC), la multiplication des rencontres régionales inter-CNC, la création des bourses nationales de fret (BNF) dans plusieurs pays devant être mis en réseau pour créer une bourse régionale de fret (BRF) et le montage du dossiers relatif à l'Observatoire des Pratiques Anormales au Franchissement des Frontières (OPRAF). Les appuis à ces différents dossiers devront continuer en les complétant par des actions concrètes de création : (i) de nouveaux débouchés pour les produits locaux par certainement l'amélioration de leur qualité, (ii) d'opportunités d'échanges et de développement des marchés frontaliers et de gros.

Objectif Spécifique n°4 : Améliorer durablement les dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire.

Au titre du Résultat 4.1. Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires

Le programme pluriannuel 2004-2007 répond au souci de consolider les acquis du CILSS dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises alimentaires d'une part, et de renforcer les capacités d'analyse des dispositifs nationaux d'information sur la sécurité alimentaire des ménages, d'autre part. Il vise également à rendre plus lisible l'information sur la sécurité alimentaire et à faciliter la concertation entre les acteurs dans le domaine. Toutefois la complexité des questions et les moyens limités des pays sahéliens impose un choix dans les actions et une collaboration plus grande et efficace des dispositifs régionaux d'information. Les interventions du CILSS dans ce domaine concerteront l'amélioration des outils et instruments relatifs à la prévention et la gestion des crises et le renforcement des dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire, notamment les systèmes d'alerte précoce. De même, la collaboration et les échanges entre les acteurs (décideurs politiques, donateurs, société civile, etc.) seront renforcés.

Sous-résultat 411 : Appuyer les pays à pérenniser les dispositifs d'information contribuant à évaluer la situation alimentaire conjoncturelle

Il s'agira de poursuivre l'appui aux dispositifs nationaux de suivi de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, le PMPSA en collaboration avec ses points focaux établira un diagnostic du fonctionnement des systèmes (SAP, SISAR,...). Une autre action plus spécifique sera la poursuite de la réflexion sur l'analyse de la vulnérabilité au Sahel et le transfert de la méthode (harmonisée) d'identification et d'analyse des zones à risque et groupes vulnérables aux pays. L'appui à l'évaluation des besoins d'assistance aux populations vulnérables sera aussi poursuivi avec les partenaires (CILSS - FEWS NET - FAO - PAM). Dans le cadre des préparatifs des rencontres régionales sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel, un appui catalytique sera apporté aux dispositifs nationaux pour la pré-évaluation de la campagne agricole.

Sous-résultat 412 : Favoriser l'utilisation de méthodologies harmonisées et la diffusion de produits d'information facilitant la prise de décision

Les méthodologies actuelles d'analyse et d'identification des zones et groupes vulnérables sont limitées ou peu diffusées. Elles ne prennent pas en compte certains indicateurs-clés de la vulnérabilité (accessibilité, revenu, nutrition...). Des ateliers thématiques à travers des études seront programmés, par exemple : (i) les mécanismes de mobilisation de l'aide alimentaire, (ii) la mise en place d'un fonds et/ou stock régional de sécurité, ainsi que (iii) les contraintes de sécurité alimentaires dans les zones urbaines pauvres et le bilan alimentaire.

Au titre du Résultat 4.2. Les processus de concertation et les actions d'urgence facilitent les sorties de crise et la construction d'une sécurité alimentaire à long terme

Sous-résultat 421 : Animer les processus de concertation adaptés au niveau régional

L'animation des dispositifs de veille (cadre de concertation, réseau de prévention des crises alimentaires) sera poursuivie à travers l'organisation de réunions régionales sur la sécurité alimentaire au Sahel, en mars, juin et septembre. Ceci contribuera à partager l'information et de renforcer la collaboration entre acteurs (décideurs et partenaires).

Par ailleurs, il sera promu au niveau des Etats membres du CILSS l'élargissement à la société civile du dispositif de concertation et d'orientation (réseau), pour le renforcement des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires. A cet effet, des débats décentralisés sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce seront organisés pour mieux impliquer la société civile, notamment les femmes dans le développement des capacités décentralisées (gestion des programmes d'aide, plan d'urgence, choix des stratégies, etc.) , des zones à risque et groupes de populations vulnérables.

Objectif Spécifique n°5 : Les capacités des acteurs sont renforcées et la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire assurée

Au titre du Résultat 5.4 : Les politiques régionales et nationales de développement du secteur agricole sont harmonisées, pour une gouvernance plus performante des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et régional

Sous-résultat) 541 : Appuyer et renforcer les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des programmes et politiques de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et sous-régional

Les caractères multidimensionnel et multi acteurs de la stratégie régionale sont déterminants. Ces deux aspects ont été au cœur du processus d'élaboration de la SOSAR et en ont affecté le contenu, en cherchant à intégrer le mieux possible la complexité des situations d'insécurité alimentaire de manière à construire des réponses réellement appropriées. De ce fait, la mise en œuvre du programme 2004-2007 repose sur un dispositif régional souple mais permettant d'approfondir la méthode de concertation et de négociation entre États, OIG, acteurs socio-professionnels et partenaires internationaux. Cette méthode vise aussi à assurer un partage effectif du pilotage et de la mise en œuvre de ce programme sur la base des responsabilités spécifiques des différentes catégories d'acteurs. Il en va de même sur le plan du dispositif de suivi-évaluation dont la conception et la mise en œuvre impliquera effectivement les différentes catégories d'acteurs.

De même, ce dialogue politique est un élément essentiel de la méthode développée en matière de rapprochement et de mise en cohérence des politiques sectorielles nationales affectant les conditions de la sécurité alimentaire régionale. Ceci constitue un des volets les plus importants de la valeur ajoutée fournie par l'échelon régional. Il s'agit d'une approche qui concerne de multiples domaines relatifs aux quatre premiers objectifs spécifiques du programme quinquennal. Elle s'articulera durant les quatre années à venir autour : (1) la mise en place et l'animation du dispositif de pilotage et de suivi-évaluation des stratégies nationales et régionales SA, (2) la poursuite et le renforcement du dialogue technique et politique en vue du rapprochement des politiques nationales sectorielles, (3) l'appui aux pays dans la mise en œuvre des stratégies nationales de sécurité alimentaire.

3. PROJET DE BUDGET 2004

Le budget des Programmes Majeurs Politiques et du Centre de Gestion pour l'année 2004 (hors PRSII, hors PREDAS) est estimé à 3 135 529 436 FCFA et se répartit comme suit :

Tableau 3

CODE BUDGET 1	POSTES BUDGET 2	MONTANT BUDGET 3	% DES POSTES 4
1	SALAIRE ET ACCESSOIRES	427 666 385	13,64%
2	FRAIS GENERAUX	127 511 028	4,07%
3	INVESTISSEMENTS	106 552 073	3,40%
4	INTERVENTIONS	2 473 800 000	78,90%
	TOTAL	3 135 529 436	100,00%

3.1 SALAIRES & ACCESSOIRES

Le poste frais de personnel concerne quarante six (46) postes existants et huit (8) nouveaux postes à créer ; soit un total de cinquante quatre (54) postes budgétaires.

Le personnel existant se répartit comme suit:

Dix Sept (17) cadres supérieurs;
Vingt (20) cadres moyens; et
Neuf(9) personnels d'exécution.

Les huit(8) nouveaux postes à créer concernent :

Cinq (05) experts(tous cadres supérieurs)
Trois(03) secrétaires de direction(tous cadres moyens)

3.2 LES FRAIS GENERAUX

Ils sont relatifs aux achats de fournitures de bureau, carburant et lubrifiants, télécommunications et correspondances, entretien et réparation bâtiment, matériel roulant, et autres prestations de services extérieurs.

3.3 LES INVESTISSEMENTS

Ce poste regroupe les prévisions d'achat de logiciels informatiques(01), de matériel informatique(03 ordinateurs PC,04 portable, 02 imprimantes), de matériel roulant(02 véhicules légers, 02 véhicules tout terrain) et de mobiliers de bureau(01 photocopieur).

3.4 ACTIVITES

En ce qui concerne le coût des activités (78,90% du budget), le détail est le suivant :

Tableau N° 4

	RUBRIQUE	MONTANT EN MIOFCFA
0	ACTIVITES DE COORDINATION, DE PILOTAGE, DE SUIVI ET DE GESTION DES PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES	148
OS1	PROMOTION D'UNE AGRICULTURE PRODUCTIVE, DIVERSIFIEE ET DURABLE	890
R11	La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvopastoraux	890
SR1.11	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS EN MATIERE DE MAITRISE DE L'EAU (ME) ET DEVELOPPER LES COOPERATIONS INDISPENSABLES A UNE GESTION RATIONNELLE ET OPTIMALE DES RESSOURCES COMMUNES	112,0
SR2.11	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS PROGRAMMES DE GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS ET PLUS LARGEMENT DE MISE EN ŒUVRE DES PAN/LC, EN MATIERE DE RECUPERATION DES TERRES DEGRADEES, DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS	85,0
SR4.11	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET D'AMELIORATION DES SYSTEMES PASTORAUX ; FAVORISER LES DYNAMIQUES D'INTEGRATION DE L'ELEVAGE DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION A DOMINANTE «CULTURES » D'UNE PART, DANS LES ESPACES SOUS-REGIONAUX DE TRANSHUMANCE D'AUTRE PART	75,0
SR5.11	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LEURS STRATEGIES « ENERGIES DOMESTIQUES » ET CONCEVOIR DES APPROCHES COMMUNES EN MATIERE DE PRELEVEMENT DES RESSOURCES EN BOIS POUR LES BASSINS D'APPROVISIONNEMENT URBAIN TRANSFRONTALIERS	0
SR6.11	METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES PARTAGEES ET/OU TRANSFRONTALIERES	5,0

	RUBRIQUE	MONTANT EN MIOFCFA
SR7.11	DEVELOPPER LA CONNAISSANCE ET L'INFORMATION SUR LA DYNAMIQUE D'EVOLUTION DES FACTEURS NATURELS (SOLS, EAU, VEGETATION, FAUNE, CLIMAT) POUR PERMETTRE AUX DIFFERENTS ACTEURS DE DISPOSER DES DONNEES INDISPENSABLES A LA PRISE DE DECISION ET A LA PLANIFICATION / REGULATION DE L'USAGE DES RESSOURCES	20,0
SR8.11	APPUYER LES PAYS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES A LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES ET RENFORCER LEURS CAPACITES DE NEGOCIATION DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES	318,0
SR9.11	APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FACTEURS ET DES RESSOURCES NATURELLES	275,0
OS2	DEVELOPPEMENT, FLUIDIFICATION ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE DES MARCHES NATIONAUX	546
R12	Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés et les échanges sont fortement accrus	546
SR4.12	HARMONISER LES POLITIQUES NATIONALES ET APPUYER LES INITIATIVES PRISES PAR LES OPERATEURS PRIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DES ECHANGES REGIONAUX.	546,0
OS4	AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES CONJONCTURELLES, EN COHERENCE AVEC LA CONSTRUCTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	654,3
R14	Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires	654,3
SR1.14	APPUYER LES PAYS A PERENNISER LES DISPOSITIFS D'INFORMATION CONTRIBUANT A EVALUER LA SITUATION ALIMENTAIRE CONJONCTURELLE	654,3
OS5	LES CAPACITES DES ACTEURS SONT RENFORCEES ET LA PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EST ASSUREE	235,5
R25	Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté	27,5
SR1.25	SOUTENIR LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS APPROPRIES A LEURS BESOINS	27,5
R45	Les politiques régionales et nationales de développement du secteur agricole sont harmonisées, pour une gouvernance plus performante des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et régional	208,0

	RUBRIQUE	MONTANT EN MIOFCFA
SR1.45	APPUYER ET RENFORCER LES PROCESSUS D'ELABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DES PROGRAMMES ET POLITIQUES DE SA DURABLE AUX NIVEAUX NATIONAL ET SOUS-REGIONAL	208,0
	FRAIS DE PERSONNEL	427,7
	FRAIS GENERAUX	127,5
	FRAIS D'INVESTISSEMENT	106,6
	TOTAL GENERAL	3.135,6

En ce qui concerne les programmes spécifiques (PRSII, PREDAS), le budget total (activités, salaires/charges et fonctionnement) est la suivante :

- PREDAS	:	535 471 684 FCFA
- PRS II	:	381 968 380 FCFA.

En rappel les budgets des années 2002 et 2003 étaient respectivement de 1 757 648 615 FCFA et de 1 383 937 190 FCFA. Au regard de ces montants antérieurs, le budget 2004 paraît beaucoup plus élevé. Mais il faut rappeler qu'en 2002 et 2003 les interventions ont bénéficié de moins de financement et n'ont représenté que 67% en 2002 et 53% en 2003 du total du budget annuel. En 2004, il a été particulièrement retenu de donner une plus impulsion à la mise en œuvre du premier Programme Quinquennal de Sécurité Alimentaire durable , donc de mettre un accent sur l'atteinte des résultats ; cela nécessite un relèvement des allocations budgétaires en faveur des interventions. Ainsi, la part des interventions dans l'ensemble du budget a été porté à 79%.

4. PLAN DE TRAVAIL 2004-2007

4.1. PRESENTATION DU PLAN DE TRAVAIL

La période couverte par les programmes de travail du PMP/SA et du PMP/GRN qui seront développés ci-dessous marque la fin du déroulement du Cadre d'Orientation Décennal issu du Plan de Redressement et de Relance Durables (PRRD) de 1994 et le début de la mise en œuvre du premier Programme quinquennal de la Stratégie opérationnelle régionale de Sécurité Alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté (CSSA).

Les grands chantiers et les défis actuels de l'Institution sont autant importants que complémentaires, mais surtout déterminants pour la réussite de son mandat. Il s'agit d'accélérer la mise en œuvre effective du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Désertification (PASR) en Afrique de l'Ouest et au Tchad, du Plan d'Action Sous-Régional en matière de Population, et surtout l'exécution du premier Programme quinquennal de sécurité alimentaire durable.

Les résultats du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement prévu pour la fin de l'année 2003, d'une part, et de l'Audit organisationnel, d'autre part, orienteront définitivement le processus d'élaboration et le contenu des futurs programmes de travail.

C'est dans ce contexte de grandes mutations qui donneront les orientations sur le processus d'élaboration et le contenu des futurs programmes de travail qu'intervient l'élaboration du programme de travail 2004-2007 des Programmes Majeurs Politiques du site de Ouagadougou.

Pour l'élaboration de ces programmes, il a été fait recours à l'objectif stratégique de l'Institution formulé ainsi qu'il suit : « Crée au Sahel des conditions d'un développement durable dans la perspective d'une intégration régionale à travers la recherche de la sécurité alimentaire et la gestion rationnelle des ressources naturelles ».

Les projets de programmes de travail 2004-2007 complètent le processus de planification à moyen terme. Ils ont essentiellement pour but de donner des indications sur les activités principales à mener les années à venir. Ils serviront de base à l'élaboration chaque fois que de besoin des plans d'opération. Il convient de noter que la réalisation de ce programme de travail va dépendre certes du CILSS, mais aussi de facteurs externes parmi lesquels :

- 1) La stabilité politique dans la sous-région, principalement dans les pays où des efforts restent à faire pour la préparation des PANLCD ;
- 2) La disponibilité des autres OIG pour jouer leur partition dans la mise en œuvre du CSSA et du PASR-AO ;
- 3) L'acceptation et la disponibilité des SP/CONACILSS à jouer effectivement leur rôle d'interface entre les pays et le CILSS ;

- 4) L'acceptation par les partenaires financiers actuels de continuer à financer les activités des Programmes Majeurs Politiques et sur une base prévisible.

4.2. TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN DE TRAVAIL 2004-2007

Schéma de programmation des activités		PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES Indicateurs de résultats	Période: 2004-2007 Date: Septembre 2003								Facteurs externes	
N°	Activités		Cadre temporel				Coût Mio FCFA					
			2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	Total	
0	Activités de Coordination, de suivi et de Gestion du Programme											
0.1	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI-EVALUATION DES PMP ET DU CSSA	1) Les documents de planification et les rapports sont élaborés dans les délais requis ; ils sont réalistes et font ressortir les effets et les impacts des réalisations ; 2) Le CPMP et les Chefs d'Unités disposent des informations nécessaires pour la prise des décisions ; 3) Des procédures de gestion de la qualité sont développées et appliquées de façon systématique ; 4) Le dispositif de pilotage du processus de mise en œuvre de la stratégie régionale SA est fonctionnel ; 5) La dimension Genre (groupes vulnérables, femmes, pasteurs, jeunes,...) est prise en compte dans les activités liées à la SA et à la gestion durable des ressources naturelles au Sahel.										
0.2	CONTRIBUER A L'EFFECTIVITE DU PRINCIPE DE POMPE A DOUBLE FLUX QUI REGIT LES RELATIONS ENTRE PM ET SITES DU SYSTEME CILSS	1) La cohérence et la complémentarité entre les PMP, d'une part, et entre les PMP et les PMT, d'autre part, sont assurés et mises en évidence.					41.5	30	30	15	75	
0.3	ASSURER L'ECHANGE D'EXPERIENCE AU NIVEAU REGIONAL ET INTERNATIONAL ET PROMOUVOIR LA VISIBILITE ET LA LISIBILITE DES ACTIVITES DU CILSS	1) Le positionnement du CILSS dans le paysage institutionnel de l'Afrique de l'Ouest est défini et accepté ; 2) L'expertise sur les questions de SA est reconnue et valorisée au niveau de la sous-région ; 3) L'expertise du CILSS en matière de stratégies et politiques de GRN/LCD est reconnue au plan mondial et valorisée ; 4) L'impact des activités du CILSS au niveau des Etats est mesurable.					27	25	25	20	102	
0.4	ASSURER UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DES PMP	1) Des procédures de gestion de la qualité sont développées et appliquées de façon systématique ; 2) Au moins trois nouveaux partenaires internationaux ont signé des conventions de partenariat ; 3) En 2007, la totalité des fonds alloués aux PMP par les partenaires financiers et techniques du CILSS sont au moins au niveau de 1996.					55	90	95	60	362	
							20	22	24	25	91	

Schéma de programmation des activités		PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES	Période: 2004-2007 Date: Septembre 2003								Facteurs externes	
Nº	Activités	Indicateurs de résultats	Cadre temporel				Coût Mio FCFA					
			2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	Total	
OS1	PROMOTION D'UNE AGRICULTURE PRODUCTIVE, DIVERSIFIÉE ET DURABLE											
R11	La valorisation des ressources naturelles est optimisée, dans le cadre de la gestion durable des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux											
1.1	APPUYER LES PAYS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES A LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES ET RENFORCER LEURS CAPACITES DE NEGOCIATION DANS LES ENCEINTES INTERNATIONALES	1) La GRN est prise en compte comme domaine important dans les stratégies plus vastes ; 2) En 2005 tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ont élaboré leur PAN ; 3) En 2005 le PASR-AC est élaboré et tous les pays de cette sous-région ont défini leurs priorités nationales en matière de GRN/LCD ; 4) Des études mettant en évidence la dimension économique de la GRN sont disponibles et diffusées aux structures intéressées ; 5) Des outils méthodologiques pour la mise en cohérence des stratégies GRN et des plans de développement économique et social sont développés ; 6) Les responsables politiques aux différents niveaux disposent d'informations économiques nécessaires pour la prise de décision en matière de GRN/LCD ; 7) Les défis et les développements futurs au Sahel sont identifiés et partagés avec les acteurs sahéliens et leurs partenaires					253	280	25	15	568	
1.2	APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FACTEURS ET DES RESSOURCES NATURELS	1) Une centaine de projets ont été exécutés ; 2) Les liens entre environnement mondial et LCD sont mis en évidence et des arguments pour une meilleure prise en compte de la CCD dans les stratégies et programmes opérationnels du FEM sont produits. 3) Une charte sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest est élaborée et adoptée ; 4) Au moins deux pays ont pris en compte la charte dans leurs législations nationales					250	250	200	150	850	

Schéma de programmation des activités		PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES	Période: 2004-2007 Date: Septembre 2003								Facteurs externes	
Nº	Activités	Indicateurs de résultats	Cadre temporel				Coût Mio FCFA					
			2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	Total	
1.3	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LE DOMAINE DE LA MAITRISE DE L'EAU : PETITE IRRIGATION ET PLUIES PROVOQUEES (AUGMENTATION DES PRECIPITATION PAR ENSEMBLANCE DES NUAGES)	1) Le programme régional sur la promotion de la petite irrigation au Sahel est élaboré et mis en œuvre dans le Etats et au niveau régional 2) Le programme régional d'augmentation des précipitation par ensemencement des nuages en zone CILSS est financé et mis en œuvre dans les Etats					90	5	5	5	105	
1.4	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES PAYS DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS ET DE LA PECHE	1) Un programme régional est élaboré, validé et mis en œuvre dans les Etats et au niveau régional sur chacun des trois thèmes					85	205	40	40	370	
OS2	LES MARCHEX NATIONAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCAUX SONT PLUS FLUIDES ET MIEUX INTEGRES											
R21	Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés, et les échanges sont fortement accrus											
2.1	ELABORER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST	1) Les missions, orientation, objectifs et grands axes d'intervention de la PAC sont définis ; 2) Un mécanisme d'harmonisation, de coordination et de pilotage de la mise en œuvre de la PAC est proposé ; 3) Un plan d'actions est élaboré ; 4) Le dispositif de pilotage du processus d'élaboration de la PAC est fonctionnel.					227	-	-	-	227	
2.2	APPUYER LES INITIATIVES DES OPERATEURS ECONOMIQUES	1) Les opportunités d'affaires sont créées 2) Des projets de création de marchés frontaliers et marchés de gros sont proposés aux pays membres 3) La qualité des produits agroalimentaires transformés (PAAT) est conforme aux besoins et exigences des marchés cibles 4) Des mesures d'allègement des tracasseries sont prises au niveau national et régional					328	263	170	170	931	

Schéma de programmation des activités		PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES		Période: 2004-2007 Date: Septembre 2003							
Nº	Activités	Indicateurs de résultats	Cadre temporel				Coût Mio FCFA				Facteurs externes
			2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	
OS4	AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES CONJONCTURELLES, EN COHERENCE AVEC LA CONSTRUCTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE										
R41	Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires										
4.1	APPUYER LES PAYS A PERENNISER LES DISPOSITIFS D'INFORMATION CONTRIBUANT A EVALUER LA SITUATION ALIMENTAIRE CONJONCTURELLE	1) Des outils de Suivi-évaluation de la GRN adaptés aux ressources humaines et capacités des pays sahéliens sont développés.					10	20	25	20	55
4.2	AMÉLIORER LES OUTILS RELATIFS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES	1) Des indicateurs clés d'analyse de la vulnérabilité sont disponibles et capitalisés pour la mise en œuvre de programme de sécurité alimentaire dans les zones vulnérables. 2) Chaque pays dispose d'outils pertinents pour donner l'alerte précoce.					161	160	78	30	429
4.3	APPUYER ET RENFORCER LES DISPOSITIFS NATIONAUX DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES	1) Une méthode harmonisée d'identification des zones et groupes vulnérables est disponible et transférer aux pays. 2) Les besoins d'assistance aux populations sont publiés, en début de soudure.					216	226	156	145	743
R42	<i>Les processus de concertation et les actions d'urgence facilitent les sorties de crise et la construction d'une sécurité alimentaire à long terme</i>										
4.4	ANIMATION DU DISPOSITIF DE VEILLE REGIONAL	1) Les concertations régionales sont tenues régulièrement. 2) Un avis sur la situation alimentaire est diffusé en mars, en septembre ; 3) La coordination et la collaboration entre systèmes régionaux d'information, les pays et les partenaires sont renforcées ; 4) Un bulletin d'information conjoint sur la sécurité alimentaire au Sahel est édité chaque mois.					263	198	253	180	894

Schéma de programmation des activités		PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES		Période: 2004-2007 Date: Septembre 2003								
Nº	Activités	Indicateurs de résultats	Cadre temporel				Coût Mio FCFA				Facteurs externes	
			2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	Total	
OS5	LES CAPACITES DES ACTEURS SONT RENFORCEES ET LA PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EST ASSUREE											
R52	Les organisations de la société civile, et en particulier les organisations paysannes sont consolidées, correctement informées et plus impliquées dans la définition des stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté											
5.1	SOUTENIR LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS APPROPRIES A LEURS BESOINS	1) Les acteurs de la société civile participent efficacement et pleinement au dialogue social sur la GRN/LCD au niveau national et sous-régional.					78	50	50	75	253	
R54	Les politiques régionales et nationales de développement du secteur agricole sont harmonisées, pour une gouvernance plus performante des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable aux niveaux national et régional											
5.2	METTRE EN PLACE ET ANIMER LE DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE SUIVI-EVALUATION DES STRATEGIES NATIONALES ET REGIONALES SA	1) Le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation des stratégies nationales et régionales de SA est fonctionnel ; 2) Le fonctionnement du Secrétariat technique est amélioré.					85	114	133	123	455	
5.3	POURSUIVRE ET RENFORCER LE DIALOGUE TECHNIQUE ET POLITIQUE EN VUE DU RAPPROCHEMENT DES POLITIQUES NATIONALES SECTORIELLES	1) Le dialogue politique et technique en vue du rapprochement des politiques nationales sectorielles est poursuivi et renforcé ; 2) La mise en œuvre des politiques nationales de Sa est appuyée.					123	147	122	123	515	

4.3. INDICATEURS DE SUIVI DES RESULTATS

Pour un suivi adéquat des résultats au fil des ans , il est donné ci-dessous des indicateurs de suivi concernant la période 2004-2007 :

Tableau N° 5 : Indicateurs de résultats

RESULTATS	DEFINITION	INDICATEURS	NIVEAU INDICATEUR
R11. La valorisation des ressources naturelles est optimisée dans le cadre de la gestion durable des systèmes de productions agro-sylvopastorales	<u>Valorisation des RN optimisée</u> : Utilisation optimale en vue d'une augmentation soutenue de la production agricole sans épuisement des ressources <u>Gestion durables des systèmes de production</u> : Croissance durable de la productivité sans épuisement des ressources	% de pays membres ayant élaboré et démarré la mise en œuvre de leurs stratégies de développement agricole durable Existence de documents attestant de la prise en compte de la GRN comme domaine important dans les stratégies plus vastes	80% en 2004
SR11 Les pays sont accompagnés dans leurs programmes d'investissements en matière de maîtrise de l'eau (ME)	<u>PIP</u> : Concevoir et rédiger les documents de base <u>Accompagnement</u> : Validation et adoption des documents et appui dans la réalisation des projets et programmes	% de pays membres ayant adopté et démarré la réalisation de leur PIP en matière de la maîtrise de l'eau, de la petite irrigation	75 % en 2006
SR112 Les pays sont accompagnés dans leurs programmes d'investissements en matière de fertilité des sols, d'élevage et de pêche	<u>PIP</u> : Concevoir et rédiger les documents de base <u>Accompagnement</u> : Validation et adoption des documents de projets et programmes au niveau national et régional	% de pays membres ayant adopté leurs PIP en matière de fertilité des sols, d'élevage et de pêche	75 % en 2007
R.1.2. L'agriculture sahélienne répond mieux à la diversification croissante et à l'augmentation de la demande de produits agricoles et agroalimentaires.	<u>Diversification et augmentation de la demande</u> : demande variées et en hausse avec la croissance démographique <u>Mieux répondre</u> : en phase avec les exigences du moment, bonne capacité d'ajustement, fournis les produits demandés par les consommateurs au double plan quantitatif et qualitatif	% de pays membres	
SR112 L'environnement financier des producteurs est amélioré	<u>Environnement financier</u> : situation de référence nationale et régionale sur le fonctionnement du secteur bancaire et des SFD <u>Amélioré</u> : Mesures favorables à prendre pour faciliter la mobilisation des ressources financières	% de pays membres ayant défini leurs stratégies de promotion des systèmes financiers décentralisés orientés vers le financement de l'agriculture durable	50 % en 2004
R 2.1. Les marchés nationaux sont plus dynamiques et mieux connectés ; les marchés régionaux sont plus fluides et mieux intégrés, et les échanges sont fortement accrus	<u>Marchés dynamiques et connectés</u> : <u>Marchés régionaux fluides et intégrés</u> : mesures d'allègement des procédures effectives,		

RESULTATS	DEFINITION	INDICATEURS	NIVEAU INDICATEUR
SR211 Les politiques nationales en faveur des échanges régionaux sont mises en cohérence	<u>Politiques nationales</u> : ensemble de mesures et d'actions à conduire <u>Favorable aux échanges</u> : Mesures à prendre pour améliorer la circulation des produits dans la sous-région <u>Mise en cohérence</u> : politiques prenant en compte la dimension régionale	Pourcentage de pays membres qui ont validé leur document de politique agricole Pourcentage des pays couverts qui ont réactualisé et démarré la mise en place leur plan d'action de réduction des entraves Pourcentage de pays ayant pris et maintenus des mesures concrètes de réduction des entraves à la circulation des produits agroalimentaires : réduction des postes de contrôles routiers, création de bourses de fret	100 % en 2004 100% en 2006 60 % en 2007
RESULTATS	DEFINITION	INDICATEURS	NIVEAU INDICATEUR
SR212 Les institutions favorables aux échanges sont créées dans les pays	<u>Créer des institutions</u> : Structures mises en place pour la transparence des marchés <u>Favorable aux échanges</u> : Mesures à prendre pour améliorer l'environnement	Pourcentage de SIM nationaux ayant des conventions formelles de partenariat entre eux Pourcentage des pays membres ayant appliqué des normes de qualité officielles connues des acteurs	80% en 2007 100 % en 2007
SR213 Les initiatives prises par les opérateurs économiques privés pour le développement des échanges régionaux sont appuyées	<u>Initiatives des opérateurs économiques</u> : activités initiées par les acteurs eux-mêmes <u>Développement des échanges</u> : augmentation du volume des échanges	Nombre de foires, expositions et voyages d'études auxquelles les opérateurs ont pris part Existence d'un document de programme régional de promotion des marchés frontaliers et de gros	3 manifestations par an Disponible en 2004
R 4.1 Le réseau d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel est plus performant dans la prévention des crises alimentaires	<u>Réseau d'information</u> : groupe de sources d'information <u>Performant</u> : Produit de l'information fiable et à temps sur la base de méthodologies de collecte de données communes	Existence et application effective de méthodologies communes et consensuelles de collecte de données Existence d'outils de suivi-évaluation de la GRN adaptés aux ressources humaines et capacités des pays sahéliens	50% des sources régionales d'information sur la SA en 2007 Disponibles en 2004

RESULTATS	DEFINITION	INDICATEURS	NIVEAU INDICATEUR
Les dispositifs d'information contribuant à évaluer la situation alimentaire conjoncturelle sont devenus pérennes	<u>Outils</u> : méthode d'analyse de la vulnérabilité, approche harmonisée de la vulnérabilité <u>Amélioré</u> : Produit des informations de bonne qualité sur la degré d'insécurité alimentaire <u>Pérennes</u> : durables	Pourcentage de pays membres pouvant donner l'alerte précoce au plus tard fin septembre chaque année Pourcentage de pays membres pouvant évaluer et publier les information sur la situation alimentaire au plus tard fin mars de chaque année	70% en 2007 100 % en 2005
SR412 L'utilisation de méthodologies harmonisées et la diffusion de produits d'information facilitant la prise de décision est favorisée	<u>Méthodologies harmonisées</u> : Outils d'analyse de la vulnérabilité, approche harmonisée de la vulnérabilité <u>Prise de décision favorisé</u> : Produit des informations de bonne qualité sur le degré d'insécurité alimentaire	Pourcentage de pays membres capables de proposer des programmes d'intervention consensuels et efficaces pour atténuer les crises alimentaires	100 % en 2006
SR413 Les processus de concertation régionale des acteurs sont correctement animés par le CILSS	<u>Concertation régionale</u> : mise en cohérence, rapprochement, échanges d'expérience <u>Correctement animé</u> : régularité, respect des calendriers	Nombre de concertations régionales tenues par an sur la situation alimentaire et l'évolution de la vulnérabilité des populations	Au moins trois réunions par an : mars, juin et septembre
R5.1 Les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des programmes et politiques de sécurité alimentaire durable sont appuyés et renforcés aux niveaux national et sous-régional	<u>Processus</u> : Dynamique créée <u>Elaboration, mise en œuvre et suivi-évaluation</u> : Conduite, réalisation et production d'information l'état de mise en œuvre programmes et politiques de SA <u>Appuyés et renforcés</u> :	Nombre de concertations régionales organisées pour faire le point de la mise en œuvre du PQSA Nombre de concertations organisées par les dispositifs nationaux Existence de documents attestant de la participation des acteurs de la société civile au dialogue social sur la GRN/LCD aux niveau national et sous-régional	Au moins 2 rencontres par an Au moins 2 rencontres par an et par pays Disponible en 2004
SR511 Le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation des stratégies nationales et régionales SA est fonctionnel	<u>Dispositif fonctionnel</u> : mécanisme opérationnel <u>Pilotage et suivi-évaluation</u> : conduire, production d'information l'état de mise en œuvre <u>Stratégies</u> : Ensemble de décisions/mesures et actions visant à promouvoir la SA	Existence de documents créant le dispositif régional de pilotage et de S/E de la stratégie régionale SA Nombre de compte-rendus de concertations régionales et nationales	Disponibles en 2004 Au moins 2 rapports régionaux et 2 rapports par pays et par an

Des tableaux sont en cours d'élaboration pour parachever le processus de planification et faciliter plus tard le suivi-évaluation. Il s'agit des tableaux ci-après :

- Le Schéma de programmation des activités ;
- Le Tableau de budgétisation des coûts annuels ;
- Le tableau des indicateurs ;
- Le plan de mesure de la performance.

5. CONCLUSION

L'exercice d'élaboration en commun des plans d'opération et programmes de travail a contribué à accroître la synergie entre les deux programmes majeurs politiques. Malgré les difficultés que connaît chacun des programmes en son sein, des efforts ont été faits dans le sens de la recherche de la complémentarité et de la convergence, et l'élimination des duplications et incohérences diverses. Sur le plan pratique, on devra reconnaître une meilleure rationalité dans la conduite des activités et une utilisation plus rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières. En définitive, on devra constater lors de l'évaluation en fin d'année de ces plans d'opération, et plus tard de ces programmes de travail, un taux élevé dans l'atteinte des résultats.